

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences financières et comptabilité

Spécialité : FINANCE D'ENTREPRISE

THEME :

**L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur
l'activité bancaire
Cas : Banque Nationale Algérie (BNA)**

Elaboré par :

LAADJAL Ilhem

KOUCHI Hadjer

Encadreur :

M. TAOUSSI Brahim

CO – Encadreur :

M. AZZAOUI Khaled

Lieu du stage : La direction de la BNA - ROUIBA -

Période du stage : du 05/02/2023 au 20/03/2023

Promotion 2022/2023

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences financières et
comptabilité**

Spécialité : FINANCE D'ENTREPRISE

THEME :

**L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur
l'activité bancaire
Cas : Banque Nationale Algérie (BNA)**

Elaboré par :

LAADJAL Ilhem

KOUCHI Hadjer

Encadreur :

M. TAOUSSI Brahim

CO Encadreur :

M. AZZAOUI Khaled

Lieu du stage : La direction de la BNA - ROUIBA -

Période du stage : du 05/02/2023 au 20/03/2023

Promotion 2022/2023

Nous exprimons nos profonds remerciements au BON DIEU le tout puissant, qui nous a régis de courage, de volonté et surtout la patience d'accomplir ce modeste travail.

En premier lieu, nous tenons à remercier chaleureusement notre promoteur M. TAOUSSI BRAHIM, pour la confiance qu'il nous a accordé, ses remarques pertinentes, ses conseils, sa disponibilité, et son soutien, nous avons pu achever notre travail de recherche dans les meilleures. Nos remerciements s'adressent aussi à notre Co-encadrant M. AZZAOUI KHALED qu'il nous a bien voulu orienté, aidé et conseillé, et à tous les enseignants de l'école supérieure de commerce.

Ainsi nous souhaitons exprimer notre gratitude à tous les membres du personnel de la direction régionale de la BNA de Rouiba pour leur assistance pratique durant cette étude, notamment à M. BOUGUERN NAZIM, MME SALHI SABRINA, MME GHERMOUNE WISSEM, M. LAADJAL ALI et M. MOUSSAOUI SAMIR.

Je dédie ce travail, fruit de nombreux efforts et recherches, à :

Mes chers parents, les personnes les plus importantes de ma vie, qui m'ont élevé, m'ont tout appris et ont fait de moi la personne que je suis aujourd'hui merci à vous de m'avoir guidé et d'être toujours là pour moi...

Ma sœur, mes frères et mes tantes qui m'ont soutenu tout au long de cette période ...

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à mon binôme Ilhem, qui a été ma compagne tout au long de cette aventure pédagogique. Les moments que nous avons passés ensemble à étudier et travailler resteront inoubliables pour moi...

Et enfin je dédie ce travail aussi à tous mes amis, qui ont contribué à ma réussite par leurs soutient, confiance et encouragement...

QUE DIEU VOUS BENISSENT.

Hadjer

Je dédie ce modeste travail à :

Mes chers parents, les personnes qui m'ont accompagnée et soutenue toujours grâce à vous que je suis devenue la personne que je suis aujourd'hui...

Ma sœur, mon frère et mes tantes et mes oncles qui m'ont encouragée tout au long de cette période ...

A mon binôme Hadjer, merci de partager cette agréable aventure avec moi ...

Et enfin je dédie ce travail aussi à tous mes amis, qui m'ont soutenu dans mon cursus ...

QUE DIEU VOUS BENISSENT.

Ithem

BCA ou BA : Banque Centrale d'Algérie

BCE : Banque Centrale Européenne

BEA : Banque Extérieure d'Algérie

BEI : Banque Européenne d'Investissement

BF : Banque de France

BNA : Banque Nationale d'Algérie

BoE : Banque d'Angleterre

BoJ : Banque du Japon

BRED : Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement

CAD : Caisse Algérienne de Développement

CAPM : Capital Asset Pricing Model

CBCB : Comité de Bâle sur le Contrôle Bancaire

CCFF: Covid-19 Corporate Financing Facility

CIB: Carte d'Identité Bancaire

CMT : Crédit Moyen Terme

CNEP : Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance

CPA : Crédit Populaire Algérie

ETF : Exchange-Traded Funds

FED : Réserve Fédérale des Etats Unis

FEI: Fonds Européen d'Investissement

FFR : Taux des Fonds Fédéraux

FMI : Fonds Monétaire International

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

LBO : (Leveraged Buyout) rachat avec effet de levier

LCR : Liquidity Coverage Ratio

MBS : Mortgage-Backed Securities

NSFR : Net Stable Funding Ratio

PME : Petite et Moyenne Entreprises

PNB : Produit Net Bancaire

PNB : Produit Net Brute

PPP : Paycheck Protection Program

PPPLF : Paycheck Protection Program Liquidity Facility

RMSE : Root Mean Square Error

ROA : Return On Assets

SGA : Société Générale Algérie

SPV : Special Purpose Vehicle

VARX : Vector Autoregressive with Exogenous Variables

CADE : Caisse Algérienne de Développement Economique

Remerciement	I
Dédicaces.....	II
Liste des abréviations	IV
Liste des tableaux	VII
Liste des figures.....	VIII
Liste des annexes.....	IX
Résumé.....	X
INTRODUCTION GENERALE.....	A
CHAPITRE I. APERÇU GENERAL SUR L'ACTIVITE BANCAIRE.....	1
SECTION 1 : LA STRUCTURE GÉNÉRALE DU SYSTÈME BANCAIRE.....	3
SECTION 2 : LES FONCTIONS DE LA BANQUE.....	10
SECTION 3 : LES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ BANCAIRE.....	16
CHAPITRE II. L'IMPACT DES CRISES SUR L'ACTIVITE BANCAIRE DANS LE MONDE.....	25
SECTION 1 : GÉNÉRALITÉS SUR LES CRISES MONDIALES ET LEUR IMPACT SUR LE SECTEUR BANCAIRE.....	27
SECTION 02 : REVUE LITTÉRATURE (IMPACT COVID-19 SUR L'ACTIVITÉ BANCAIRE).....	36
SECTION 3 : LES MESURES PRISES PAR LES AUTORITÉS POUR SURMONTER LA CRISE DU CORONAVIRUS COVID-19.....	42
CHAPITRE III. L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'ACTIVITE BANCAIRE (CAS BNA).....	51
SECTION 1 : LE SYSTÈME BANCAIRE ALGÉRIEN FACE À LA CRISE COVID-19..	53
SECTION 2 : L'ANALYSE DESCRIPTIVE DES DONNEES.....	59
SECTION 3 : LES EFFETS DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE BANCAIRE.....	65
CONCLUSION GENERALE.....	74

Tableau 1: Répartition des fonds propres sur les différents risques.	21
Tableau 2 : Les fonds propres de base et complémentaires	22
Tableau 3 : Les dix agences de la BNA avec leur code	56
Tableau 4 : Les mesures statistiques descriptives des ressources 2017 – 2022	62
Tableau 5 : Les mesures statistiques descriptives des emplois	64
Tableau 6: Les mesures statistiques descriptives des impayés 2017 - 2022	66

Figure 1 : Le rôle économique des banques	5
Figure 2 : Typologie du crédit	11
Figure 3 : Types de comptes.....	12
Figure 4 : Les risques liés aux banques	15
Figure 5 : Les mesures prises par BCE.....	43
Figure 6 : Evolution des ressources par agence 2017 - 2022	57
Figure 7 : Evolution des emplois par agence 2017 – 2022.....	58
Figure 8 : Les emplois et les ressources de l’agence 632 2017 - 2022.....	59
Figure 9 : Les emplois et les ressources de l’agence 640 2017 - 2022.....	59
Figure 10: Les emplois et les ressources de l’agence 641 2017 - 2022.....	60
Figure 11 : Les emplois et les ressources de l’agence 644 2017 - 2022.....	60
Figure 12 : Evolution des impayés par agence 2017 - 2022.....	61
Figure 13 : Evolution des ressources par temps 2017-2022.....	63
Figure 14 : Evolution des emplois par temps 2017-2022.....	65
Figure 15 : Evolution des impayés par temps 2017 - 2022	67
Figure 16 : Evolution des PNB de la direction régionale de Rouiba 2017 - 2022	68

Annexe 1 : Les ressources en KDZD des dix agences de la BNA 2017 – 2022	79
Annexe 2 : Les emplois en KDZD des dix agences de la BNA 2017 - 2022.....	80
Annexe 3 : Les impayés en KDZD des dix agences de la BNA 2017 – 2022	81
Annexe 4 : Produits Nets Bancaires (PNB) de la direction régionale de la BNA - Rouiba -...	82

La crise sanitaire du coronavirus n'a pas seulement affecté le secteur de la santé, mais elle a également eu un impact sur d'autres secteurs importants en Algérie, tels que le secteur bancaire.

Ce mémoire vise à analyser les répercussions de la crise sanitaire de la Covid-19 sur l'activité bancaire en Algérie, en se concentrant spécifiquement sur la direction régionale de la BNA de Rouiba. L'étude s'appuie sur le traitement et l'analyse des données collectées auprès de dix agences de la direction régionale, en utilisant les courbes des emplois, des ressources, des impayés et le PNB comme variables explicatives sur la période de 2017 à 2022, à l'aide du logiciel RStudio.

Les résultats soulignent des effets négatifs significatifs de la COVID-19 sur les activités bancaires. La BNA a réagi en prenant des mesures pour faire face à la crise et soutenir le secteur.

Mots clés : système bancaire, covid-19, BNA, activité bancaire, crise.

Abstract :

The coronavirus pandemic has not only affected the healthcare sector but has also had an impact on other important sectors in Algeria, such as the banking sector.

This thesis aims to analyze the repercussions of the Covid-19 health crisis on the banking activity in Algeria, specifically focusing on the regional direction of BNA in Rouiba. The study relies on the processing and analysis of data collected from ten agencies within the regional direction, using employment, resources, non-performing loans, and GDP growth curves as explanatory variables from 2017 to 2022, using RStudio software.

The results highlight the significant effects of Covid-19 on banking activities. BNA has responded by implementing measures to address the crisis and support the sector.

Keywords : banking system, Covid-19, BNA, banking activity, crisis.

Introduction générale

Le système financier est un facteur fondamental dans la gestion de l'activité économique dans de nombreux pays, et il contribue à allouer les ressources financières de manière adéquate et efficace en aidant à trouver l'utilisation la plus productive pour la production tout en minimisant les pertes inutiles de ressources. Le secteur bancaire est souvent un joueur leader dans ce processus. En effet, les banques participent à répondre aux différents besoins des agents économiques.

Les banques, outre leurs fonctions commerciales telles que la réception des fonds du public et les opérations de crédit, jouent également un rôle économique important. En effet, elles contribuent à la création de richesses et d'emplois par le biais des crédits accordés.

Malgré la diversification des banques et le développement technologique, le secteur bancaire a toujours été décrit comme un environnement fermé et complexe face aux diverses perturbations tel que les crises économiques, monétaires ou financières qui peuvent avoir des répercussions majeures sur l'économie d'un pays en particulier, et sur l'économie mondiale en général, et parmi ces crises, on peut citer la crise sanitaire du covid-19.

Le coronavirus appelé « Covid19 » est apparu pour la première fois fin 2019 dans une ville chinoise appelée « WUHAN », sa propagation à travers le monde a provoqué une crise sanitaire, qui a brutalement affecté la vie sociale de la population mondiale, ainsi que nombreux secteurs d'activité.

Il ne s'agit pas uniquement d'une crise sanitaire d'une ampleur mondiale, mais aussi d'une période de perturbations économiques sans précédent pour certains, marquée par un isolement social et commercial.

Comme la plupart des pays du monde, l'Algérie a subi de fortes perturbations sur le plan économique, social et sur d'autres secteurs d'activité, suite à cette pandémie. Mais l'état a adopté un certain nombre de mesures pour atténuer l'impact de la pandémie sur les ménages et les entreprises tel que le confinement.

Enfin, en Algérie, comme partout ailleurs, la banque joue un rôle prépondérant dans le développement économique d'un pays en satisfaisant les besoins d'ordre financier ou les besoins de service.

C'est dans cette optique que notre travail va être mené, en essayant de répondre aux questions qui nous interpellent sur l'impact du Covid-19 sur l'activité bancaire à travers le monde, mais plus particulièrement au niveau de la banque nationale algérienne.

L'objectif de notre travail est d'apporter un éclaircissement sur notre problématique principale, qui sera le fil conducteur de notre recherche, qui s'articule comme suit :

Quel est l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur l'ensemble des activités bancaires en Algérie ?

Cette problématique est accompagnée d'un certain nombre de questions pour mieux appréhender le sujet, ces questions subsidiaires sont formulées comme suit :

1. Quels sont les mesures prises par la banque d'Algérie pour surmonter la crise sanitaire de covid-19 ?
2. Quels sont les impacts des impayés signalés par la BNA suite à la pandémie de Covid-19 ?
3. Quel est l'impact de la crise sanitaire sur le produit net bancaire de la direction régionale de la BNA de Rouiba ?

C'est donc autour de ces interrogations que sera focalisé notre travail pour lequel nous construisons des hypothèses en se basant sur les lectures et des études antérieures :

1. La Banque d'Algérie a pris une mesure importante en permettant le report des paiements des échéances de crédits, le rééchelonnement des créances et même l'octroi de nouveaux crédits aux clients des banques affectés par la crise du COVID-19.
2. La pandémie de COVID-19 a eu un effet considérable sur les niveaux d'impayés rapportés par la BNA.
3. Le produit net brut a été touché et impacté de manière négative par la pandémie du coronavirus.

Le choix de notre thème tire son importance du fait que le choc du covid-19 influence l'économie algérienne donc nous souhaitons étudier si la crise sanitaire avait un impact sur l'activité bancaire en Algérie.

Afin de mettre en lumière ces hypothèses et de rassembler des informations fiables et pertinentes sur le sujet, nous avons adopté une approche en deux volets dans notre travail. D'une part, nous avons effectué une recherche bibliographique approfondie pour la partie théorique, en nous appuyant sur des sources telles que des ouvrages spécialisés et des revues académiques. Nous avons également consulté des mémoires et des thèses pour obtenir des perspectives de recherche plus approfondies. De plus, nous avons exploité des sites internet officiels reconnus pour recueillir des informations actualisées et fiables.

D'autre part, nous avons eu l'opportunité de réaliser un stage pratique au sein de la direction régionale de la BNA de Rouiba. Ce stage nous a permis de collecter des données et des statistiques spécifiques liées à notre sujet d'étude. Nous avons pu accéder à des informations internes et travailler en étroite collaboration avec des professionnels du secteur bancaire. Notre étude descriptive repose sur l'analyse des figures et tableaux de mesures statistiques descriptives. Les données ont été collectées, traitées et analysées à l'aide du logiciel RStudio version 4.3.0. L'échantillon utilisé comprenait dix (10) agences de la direction régionale de la BNA de Rouiba.

Afin d'apporter des éléments de réponse à la question principale ainsi qu'aux questions secondaires découlant de celle-ci, notre travail est structuré en trois grands chapitres. Cette structure nous permet d'analyser le sujet de manière approfondie et organisée. Voici un aperçu de la structure de notre travail :

Dans le premier chapitre, nous reviendrons sur le cadre théorique en mettant en évidence certaines définitions et concepts de base sur le système bancaire et les banques. Ensuite, nous rappelons de manière globale les fonctions de la banque. Nous concluons ce chapitre par les risques liés à l'activité bancaire et sa gestion.

Le deuxième chapitre, nous verrons dans un premier temps la définition des crises et leurs effets néfastes sur l'activité bancaire mondiale. La deuxième section s'intéresse à la revue littérature du covid-19 sur l'activité bancaire et comment le monde a réagi face aux crises.

Le dernier chapitre sera consacré à l'étude descriptive des données mettant en évidence l'impact de la COVID-19 sur l'activité bancaire au sein de la direction régionale de la BNA de Rouiba.

**CHAPITRE I. Aperçu général sur
l'activité bancaire**

Introduction

Le système bancaire joue un rôle essentiel pour assurer le bon fonctionnement des banques et des établissements financiers, et maintenir la stabilité et la solidité financière, afin d'atteindre le développement économique dans un pays. Pour cela les banques proposent, outre des conseils dans toutes les questions financières, aussi des produits concrets d'épargne, d'hypothèque, de placement et de prévoyance. Aussi la banque est un intermédiaire financier qui joue un rôle crucial dans l'économie en collectant l'épargne des agents économiques ayant un excédent de fonds et distribuant des crédits aux agents économiques ayant un besoin de capitaux.

Les banques jouent un rôle important dans le financement des secteurs économiques en accordant des crédits pour répondre aux besoins des entreprises et des particuliers. Cependant, en exerçant leur activité, les banques sont exposées à divers risques qu'elles doivent d'abord identifier, puis gérer afin de se protéger contre d'éventuelles difficultés susceptibles de compromettre leur existence.

Ce chapitre sera subdivisé en trois sections. La première section sera consacrée à la structure générale du système bancaire, dans la deuxième section, nous aborderons de manière globale les fonctions de la banque, la troisième et dernière section se portera sur les risques liés à l'activité bancaire et sa gestion.

SECTION 1 : LA STRUCTURE GÉNÉRALE DU SYSTÈME BANCAIRE

Un système bancaire est un ensemble de banques et d'autres établissements financiers et d'une Banque centrale qui entretient des relations financières de créances et d'engagements les uns vis-à-vis des autres ainsi que vis-à-vis des agents non financiers.¹

1. Définition d'un système bancaire

Le système bancaire est défini comme étant : « l'ensemble des banques d'une même zone monétaire qui forme un système bancaire piloté par une banque particulière qui contrôle l'ensemble des banques, l'émission des billets et définit la politique monétaire »².

Le système bancaire est un instrument primordial par lequel les décideurs de la politique économique peuvent évaluer la santé des entreprises, le marché monétaire, le commerce extérieur, la dette (publique et privée) et l'investissement en général³.

2. Définitions d'une banque ⁴

2.1 Définition juridique

Conformément à l'article 1 de la loi française n°41-2532 du 13 juin 1941, relative à la réglementation et à l'organisation de la profession bancaire : « Sont considérées comme banque, les entreprises ou établissements qui font profession habituelle de recevoir du public, sous forme de dépôts ou autrement, des fonds qu'ils emploient pour leur propre compte, en opérations d'escomptes, en opérations de crédit ou en opérations financières. »

Conformément à l'article 1 de la directive européenne de coordination bancaire du 12 décembre 1977 : « Un établissement de crédit est une entreprise dont l'activité consiste à recevoir du public des dépôts ou d'autres fonds remboursables et à octroyer des crédits pour son propre compte »

Quant à l'article 1 de la loi bancaire française n° 84-46 du 24 janvier 1984 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (abroge l'article 1 de la loi n° 41-2532), les établissements de crédit sont définis comme étant : « Des personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle des opérations de banque. Les opérations de banque

¹ https://bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=526 (consulté le 27/02/2023)

² GUY GAUDAMINE ET MONTIER J, « Banque et marché financier », édition, ECONOMICA, PARIS 1999 P 123.

³ M.LACHEB. (2001), « Droit bancaire » IMAG, ALGER, p 01

⁴ Smaili Siham, article «le mode de fonctionnement des banques publiques algériennes dans un contexte de crise» p 02.

comprennent la réception de fonds du public, les opérations de crédit, ainsi que la mise à la disposition de la clientèle ou la gestion de moyens de paiement ».

Ces définitions ont été jugées très juridiques d'où plusieurs autres définitions ont été proposées en situant mieux le rôle économique des établissements de crédit :

2.2 Définition économique

Selon Philippe Garsuault et Stéphane Priami (1997) « La banque est l'intermédiaire entre offreurs et demandeurs de capitaux ». Cette définition situe mieux le rôle et la fonction économique d'un établissement de crédit.

Selon Nicolas Venard (2001) « les banques sont des agents, dont la fonction est de faciliter l'ajustement entre les excédents et les besoins de financement, dans l'immédiat ou pour le futur ». Cette définition range la banque dans la famille des intermédiaires financiers.

Selon Sylvie de Coussergues et Gautier Bourdeaux (2013) « Une banque est un intermédiaire financier qui participe au processus de finance indirecte d'une économie en collectant et distribuant des capitaux après leur avoir fait subir une transformation d'échéances et de risque. Initialement, avec l'intermédiation de bilan, cette fonction a pris la forme de dépôts et crédits bancaires ; elle s'est étendue avec le développement des marchés de capitaux aux opérations de marché, d'où l'intermédiation de marché. Une banque est aussi prestataire de nombreux services ».

3. Le rôle de la banque¹

Pour comprendre le rôle des banques dans l'économie, il faut d'abord appréhender les deux modes de financement externe qui permettent aux différents agents économiques (comme les ménages, les entreprises, les administrations publiques, etc.) de faire face à leurs besoins en fonds propres ou, à l'inverse, investir leur revenu excédentaire.

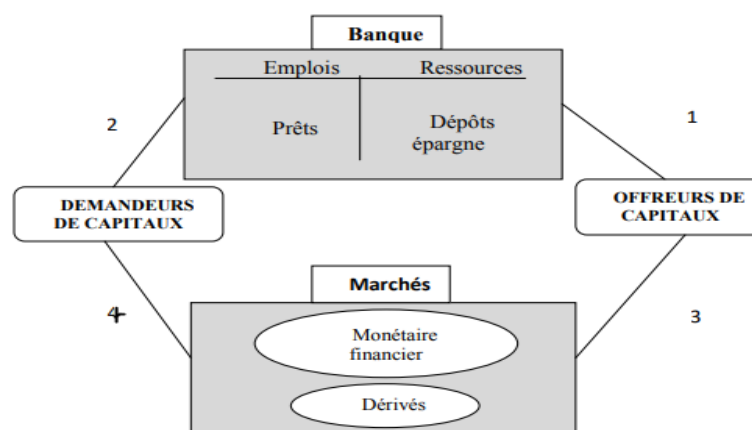
- **La finance directe** : Dans les pays en développement où le financement direct est limité, les agents économiques peuvent participer à un marché des capitaux où ils interagissent directement avec ceux qui ont la capacité de financement. Les agents ayant besoin de financement émettent des titres, qui sont ensuite achetés par les investisseurs intéressés. Lors de la conclusion d'un contrat, les parties conviennent du montant, de la date de remboursement

¹ Ibid, p 04.

et du taux d'intérêt. Cependant, dans les pays en développement où le financement direct est peu développé, les agents économiques se tournent vers le financement indirect par le biais d'intermédiaires financiers.

• **La finance indirecte ou finance intermédiaire** : Dans la finance indirecte, les intermédiaires financiers, notamment les banques, jouent le rôle d'intermédiaires entre les offreurs et les demandeurs de capitaux. Ils collectent des capitaux auprès de ceux qui ont la capacité de financement et les prêtent à ceux qui ont besoin de financement sous forme de crédit.

Figure 1 : Le rôle économique des banques



Source : « La banque fonctionnement et stratégies », Philippe Garsuault, Stéphane Priami, Economica, 2^{ème} édition, 1997, Paris, P08.

La banque joue un rôle fondamental dans l'économie en fournissant des services aux agents économiques en étant une entreprise productive, une entreprise commerciale et une entreprise de prestation de services :

Une entreprise de production : est une entité qui s'engage dans la transformation des échéances et des risques. Elle mobilise des ressources auprès des agents à capacité de financement et accorde des financements aux agents à besoin de financement, par l'octroi de crédits ou l'achat de titres.

Cependant, lorsqu'il s'agit de comptes courants ou de comptes d'épargne rémunérés, à l'exception des dépôts à terme, la banque ne peut pas déterminer la durée des dépôts, car dans les deux cas, le déposant a la possibilité de retirer ses fonds à tout moment. Ces dépôts sont ensuite accordés aux emprunteurs sous forme de crédits à court, moyen ou long terme, qui peuvent être remboursés de manière anticipée, en retard ou même jamais remboursés.

Dans ce contexte, agir en tant qu'intermédiaire entre les déposants et les emprunteurs signifie garantir aux uns la disponibilité des prêts accordés, tout en assurant aux autres la possibilité de retirer leurs dépôts selon leurs besoins.

Une entreprise commerciale : En tant qu'entreprise commerciale, les banques ont pour objectif de générer des bénéfices et de réaliser des profits qui sont distribués à leurs actionnaires. Deux composantes majeures contribuent au résultat financier d'une banque sont la marge d'intérêt (générée par l'activité d'intermédiation bancaire) et les commissions (générées par l'activité de prestation de services).

Une entreprise de prestation de services : La banque propose aux agents économiques divers services bancaires tels que la gestion des moyens de paiement, le recouvrement des créances, les opérations de change, le conseil et l'assistance...etc.

4. Les typologies des banques

La spécialisation des secteurs économiques (agriculture, industrie, services, etc.) est à la base des règles de spécialisation des banques dans le monde, ce qui est permis l'existence de plusieurs catégories de banques :

4.1 La banque centrale

La banque centrale est un établissement qui contrôle le système bancaire d'un pays. Appelée encore « la banque des banques » ou « banque de l'état », qui a pour rôle de gérer la monnaie d'un pays, d'émettre des billets de banque, et de mettre en œuvre la politique monétaire.

La banque centrale est responsable de la gestion des réserves de change du pays, de la surveillance du système financier et de la fixation du taux d'intérêt.¹

C'est le cas de : la banque centrale d'Algérie (BCA ou BA), la banque de France (BF), la Réserve Fédérale des États Unis... (FED).

4.2 Les banques commerciales

Les banques commerciales sont en lien direct avec les agents économiques (les particuliers, les petites et moyennes entreprises, associations). Appelée aussi "banques de détail", Elle recouvre

¹ KHELIFATI Salima ET KRIMAT Amel [mémoire] COVID-19 et évolution des activités bancaires en Algérie Cas : SGA, 2021, p 07

la collecte de dépôts de la clientèle au travers des produits d'épargne, l'octroi de crédits, la vente de produits d'assurance classique et la gestion des moyens de paiements¹.

Elles disposent d'un réseau d'agences réparties sur le territoire qu'elles exercent leur activité. D'un point de vue économique, la banque est un commerce consistant à mobiliser l'argent des agents économiques ayant un excès de financement sous forme de dépôt (à vue et à terme), dans le but de les distribuer aux agents à besoin de financement sous forme de crédit (à court terme, à moyen et long terme) ou de leurs investissements dans les opérations financières².

4.3 Les banques de dépôts³

Cette banque reçoit et gère les dépôts d'argent de ces clients. Ces dépôts peuvent prendre la forme de compte courant, compte épargne et peuvent aussi avoir d'autres activités bancaire et être classé du coup dans un autre type de banque. Les banques de dépôt travaillent essentiellement avec leurs clients particuliers, professionnels et entreprises.

4.4 Les banques d'investissements

Appelées également "banques à long et moyen terme", Elles reçoivent des dépôts à terme de plus de deux ans, elles accordent des crédits d'un terme au moins égal à deux ans. Une banque d'investissement est une banque qui porte essentiellement sur : ⁴

- **Haut de bilan** : correspond à des opérations d'expertise et de conseil à forte valeur ajoutée pour une clientèle corporate de grandes entreprises et pour clientèle d'institutionnelles. Rassemble la fusion acquisition, conseil en privatisation, introduction en bourse, augmentation de capital, émission d'obligation...
- **Investissement sur le marché financier** : répondent aux besoins des clients émetteurs et investisseurs en produits d'obligations et actions. Ces opérations concernent la création de produits sur mesure comme les obligations, les titrisations, les crédits syndiqués, la gestion des risques de marché et divers produits d'investissement.

¹ DHAFER Saidane, la nouvelle banque : métiers et stratégies, revue banque édition, PARIS, 2006, P77.

² A. BEIONTONE, A. CAZORLA, C. DOLLO, A. MARYDRAI Dictionnaire de science économique 3^{ème} édition Armand Colin, paris 2010, p 427.

³ <https://www.economie.gouv.fr/facileco/depots-credits-et-creation-monetaire> (consulté le 03/03/2023).

⁴ BALSEM, LEURION et RIVAUD, 2007, «l'essentiel sur l'économie » 4^{ème} édition Berti, Alger, p.158

- **Le financement du commerce international** : correspond au montage, à la structuration et à la distribution de financement complexes et innovants : financement avec LBO¹, leasing... Il peut aussi regrouper au niveau mondial toutes les activités liées aux échanges internationaux aussi bien en matière de financement (crédit à l'exportation offert par les traders) que de services (émission de garanties internationales)².

4.5 Les banques d'affaires³

Les banques d'affaires entrent dans la catégorie des établissements financiers. Ce sont des entités spécialisées dans ce domaine qui assurent un rôle d'intermédiaire d'opérations financières pour leurs clients. Les banques d'affaires étant des sociétés de conseil stratégique et financier, leurs missions peuvent être nombreuses et variées comme :

- Introduction en bourse
- Augmentation de capital
- Opérations de fusion-acquisition
- Gestion des portefeuilles de participations
- Émissions d'obligations
- Émissions de dettes bancaires
- Financement des activités...

En règle générale, les banques d'affaires se spécialisent dans un domaine spécifique. Il en existe peu qui soient hybrides et spécialisées dans tous les sujets.

Parmi les banques d'affaires les plus connues à l'échelle mondiale, figurent les américaines Goldman Sachs, J.P. Morgan et Morgan Stanley, la franco-américaine Bryan, Garnier & Co, les françaises Société Générale CIB, Crédit Agricole CIB, BNP Paribas CIB et Rothschild & Cie, ou encore le belge Degro of Petercam⁴.

¹ Le LBO, de l'anglais «Leverage Buy-Out », est un terme générique désignant un montage juridico-financier de rachat d'entreprise par effet de levier (« leverage »), c'est-à-dire par recours à un fort endettement bancaire.)

² KOLI MBO Rolly, Op.cit 2012, p 20

³ <https://infonet.fr/lexique/definitions/banque-daffaires/> (consulté le 03/03/2023).

⁴ <https://www.lerevenu.com/finances-privées/banque/quest-ce-quune-banque-daffaires> (consulté le 04/03/2023).

SECTION 2 : LES FONCTIONS DE LA BANQUE

L'activité bancaire repose sur trois piliers fondamentaux, le financement des entreprises, la collecte des dépôts et la garantie des services financiers aux différents agents. A titre accessoire la banque effectue des opérations de change, gestion des moyens de paiement...etc.

Les fonctions de la banque, dans les différentes formes sont les mêmes et se présentent comme suit :

1. La distribution des crédits

1.1 Définition d'un crédit bancaire

Le mot « crédit » vient de « crédere » un verbe grec, qui veut dire croire, Ainsi accorder un crédit implique une relation de confiance entre celui qui donne un crédit et celui qui le reçoit. Autrement dit, le créancier croit en son emprunteur, le mot crédit existe avant l'apparition de la monnaie¹.

Définition économique : selon FAROUK BENYAKOUB « le crédit est l'expression de la confiance qui accorde à une personne physique ou morale la liberté et la disposition immédiate d'un bien immobilier ou d'un pouvoir d'achat. Contrairement à une simple promesse de restituer ultérieurement le même bien ou équivalent, le crédit comporte généralement un risque de perte partielle ou totale pour le prêteur du fait des services rendus »².

1.2 Les formes d'un crédit bancaire

La Banque pour satisfaire les différents besoins économiques de ses clients propose plusieurs formes de crédits afin de financer le cycle d'exploitation de l'entreprise, réaliser ses investissements ou bien pour le financement des particuliers³.

Parmi les différents types des crédits de la banque, on trouve :

1.2.1 Les crédits d'exploitation

Le crédit d'exploitation est une forme de financement à court terme qui vise à soutenir les

¹ ALBERT L., 1997, « Les mécanismes collectifs de crédits : Une nouvelle solution miracles », FNDP, Namur, P.23

² Bouyakoub F « l'entreprise et son financement bancaire » édition casbah, Alger.

³ Luc B-R., 2008, « Principe de technique bancaire » ; 25^{ème} édition ; Dunod ; Paris, P.286.

activités opérationnelles d'une entreprise. Il est utilisé pour faire face aux fluctuations de trésorerie dues aux décalages entre les flux de trésorerie entrants et sortants tout au long du cycle de production ¹:

- **Les crédits par caisse** : C'est un crédit de trésorerie qui implique un décaissement fait par le banquier en faveur de son client afin de financer une tranche de l'actif circulant de l'entreprise. Ces crédits sont des crédits à court terme, parmi ces crédits, on trouve : la facilité de caisse, le découvert, les avances sur stocks et créances.
- **Crédit par signature** : Le crédit par signature est une « obligation des banques en faveur des clients qui n'impliquent pas de mouvement d'espèces contre du capital ». ²

1.2.2 Les crédits d'investissements

Les crédits d'investissement servent à couvrir le haut du bilan (immobilisations). On distingue trois types de crédits, crédit à moyen et à long terme et une autre forme qui est le crédit-bail.

- **Crédits à moyen terme (CMT)** : Les **prêts d'investissement** à moyen terme offrent aux entreprises la possibilité de financer leurs investissements avec des biens amortissables entre 8 ans et 10 ans, c'est-à-dire la durée de financement et la durée de vie de l'actif financé sont reliées. Les financements dont la maturité est supérieure à la durée de vie des matières premières financées par le crédit à moyen terme doivent être évités dans tous les cas ainsi qu'un financement par crédit à moyen terme ne doit jamais couvrir l'investissement en totalité, il est préférable pour une entreprise qui désire s'équiper de fournir un effort d'autofinancement. Ce crédit couvre au maximum 70% du montant global de l'investissement. ³

- **Les crédits à long terme** : Ce sont des crédits auxquels la durée est supérieure à sept (07) ans, ils sont destinés à financer les immobilisations lourdes, les installations d'usines, les recherches scientifiques ou autres ⁴. Ils sont octroyés aux entreprises après une étude approfondie.
- **Le crédit-bail** Selon **BERNARD ET COLLI** est « une technique de financement d'immobilisations par l'acquisition d'un bien par une banque ou une société financière et le loue. Contrairement de contrat simple ce contrat contient la possibilité de racheter le bien loué à la fin de la durée du contrat par le locataire, généralement à une valeur résiduelle inférieure.

¹ Idem.

² Idem.

³ Luc B-R, Op.cit, p 260.

⁴ BENKRIMI Karim ; Crédit Bancaire et Économie Financière ; EL DAR EL OTHMANIA

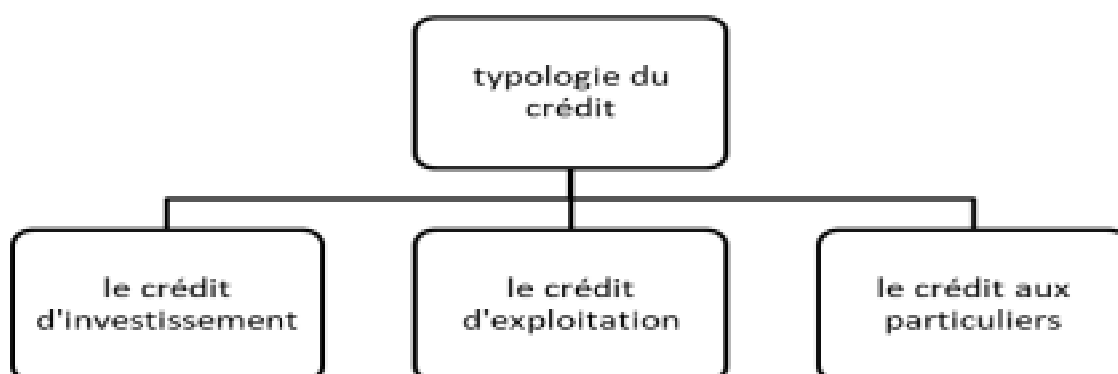
Il ne s'agit pas d'un achat à tempérament car l'utilisateur n'est pas propriétaire du bien financé».¹

1.2.3 Les crédits aux particuliers (salariés)

Les particuliers peuvent avoir des besoins, dans le but de satisfaire les besoins de ce segment les banques offrent des crédits aux salariés. Nous aborderons les deux types les plus utilisables.

- **Le crédit immobilier** : Un crédit à long terme est un prêt à long terme destiné aux entreprises qui souhaitent financer des opérations immobilières (achat, construction, etc.) en prenant en considération leur capacité de remboursement².
- **Le crédit à la consommation** : il s'agit des crédits à moyen terme allant de 24 mois à 60 mois, octroyés dont l'intérêt de financer l'acquisition des biens de consommation destinés à l'usage domestique tels que les équipements électroménagers, les meubles, les motos cycle et les véhicules particuliers.

FIGURE 2 : TYPOLOGIE DU CRÉDIT



SOURCE : PAR NOUS-MÊME

2. La collecte des ressources

Cette fonction s'opère généralement grâce à la réception des fonds sous forme des dépôts. Le dépôt de fonds est soumis au monopole des banques, avec la possibilité de les utiliser pour leur propre compte mais à charge de les restituer.

Les dépôts de fonds sont intimement liés aux comptes bancaires. Les personnes qui effectuent des dépôts auprès des banques inscrivent ce dépôt le plus souvent en compte.

2.1 Les catégories particulières de dépôts

- **Les dépôts à terme** : il s'agit d'un placement à terme matérialisé par un contrat signé entre la

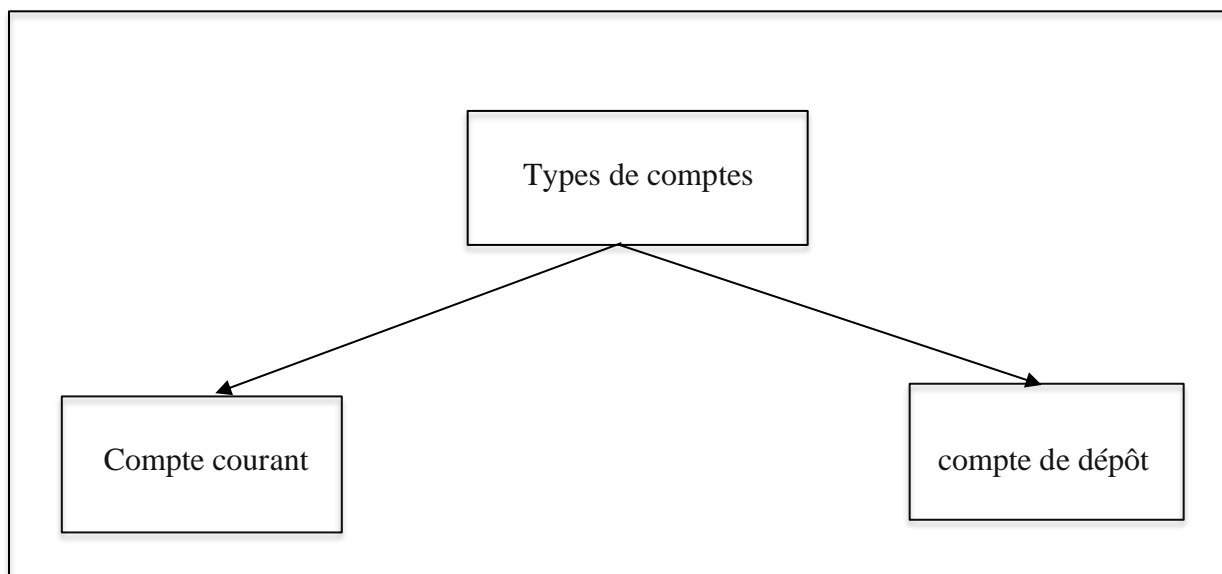
¹ BERNARD & COLLI, Op.cit, p96.

² Philippe N, 2004, « Banque et Banque centrale Dans la Zone Euro » ; 1ère édition ; De Boeck université ; Bruxelles ; P 50.

banque et le client. La rémunération des dépôts à terme n'est pas totalement libre. Les conditions de rémunération des fonds que les établissements de crédit sont autorisés à recevoir sont fixées.¹

- **Les dépôts à vue** : il s'agit d'un placement rémunéré ou non, avec possibilité de retirer ce fonds partiellement ou totalement à tout instant librement.

Figure 3 : Types de comptes



Source : Par nous-même

- **Bon de caisse** : leur durée varie selon les banques généralement de 3 à 48 mois. Ils sont matérialisés par ses bons sous forme physique remis au client au moment de la souscription².

2.2 Les différents types de comptes

Le compte en banque sert à déposer de l'argent pour pouvoir en disposer pour ses paiements.

- **Le compte de dépôt** : Ce compte sert à enregistrer des encaissements et des paiements effectués par le banquier pour le compte de son client. Souvent, mais pas toujours, il permet le fonctionnement d'un carnet de chèques.³

¹ Françoise Dekeuwer-Défossez et Sophie Moreil, « les mémentos» Dalloz ; 11^{ème} édition p 56.

² Guide des banques KPMG 2022 p 53.

³ Françoise Dekeuwer-Défossez et Sophie Moreil, Op.cit p 61.

- **Le compte courant** : Le compte courant n'est réglementé par aucun texte. Il est ouvert par le banquier des clients commerçants pour les besoins de leur profession. Il est considéré comme pouvant être créateur indifféremment pour l'une ou l'autre partie, ce qui le distingue du compte du dépôt.¹

3. Les autres services autorisés

En plus des opérations qui justifient leur agrément au titre de la législation bancaire, les établissements peuvent exercer d'autres activités dites connexes ²:

- **Les opérations de change** : ces opérations, qui consistent à échanger une somme en monnaie nationale contre son équivalent en devise étrangère, sont soumises à une réglementation spécifique.
- **Les virements étrangers aux particuliers** : cela consiste à recevoir un virement étranger et de verser l'équivalent en monnaie nationale au profit du bénéficiaire, à travers les plateformes internationales Western Union ou Money Gram par exemple.
- **Le prêt sur gage** : opération de crédit couverte par le gage de bijoux en or.
- **La location de coffres forts** : permettant aux clients de stocker des objets en toute discrétion et sécurité, matière de gestion de patrimoine.
- **Le conseil aux entreprises** en matière de gestion financière.

4. Les opérations à titre gratuit

Les banques sont tenues de délivrer ses opérations gratuitement. Les services bancaires de base suivants ³:

- Ouverture et clôture de comptes en dinars.
- Délivrance de chèques.
- Délivrance de livrets d'épargne.
- Délivrance de cartes bancaires (domestiques).

¹ Françoise Dekeuwer-Défossez et Sophie Moreil, Op.cit, p 68.

² Guide KPMG, Op.cit,p 54

³ Idem, p 67.

- Versements d'espèces auprès de la banque domiciliataire.
- Établissement et remise ou envoi d'un relevé de compte annuel au client.
- Consultation en ligne du compte.
- Émission de virement, entre particuliers, au sein de la même banque.

SECTION 3 : LES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ BANCAIRE

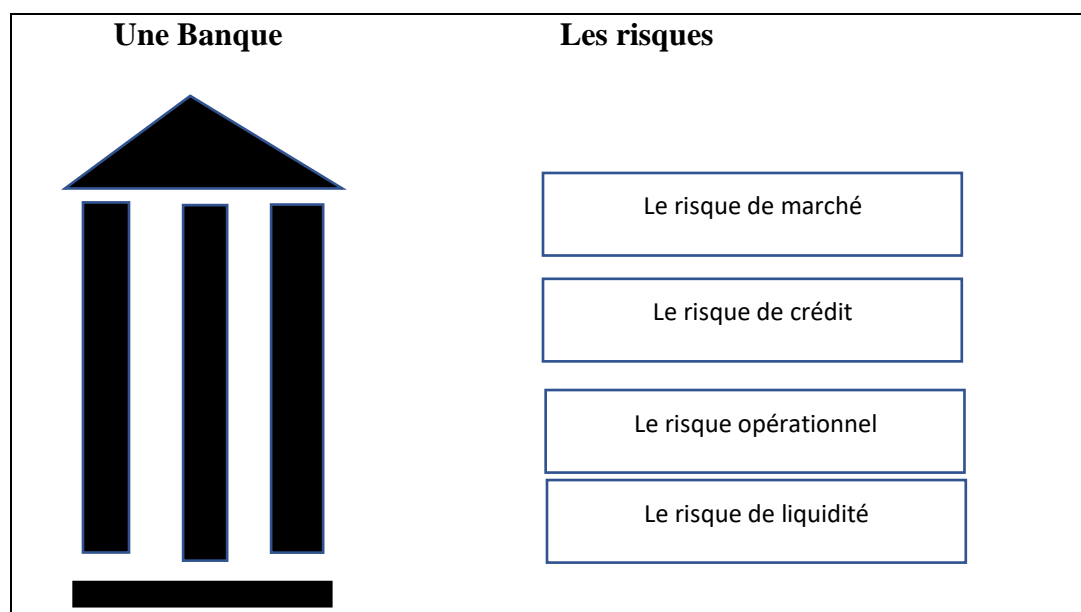
De part de la mission de la banque qui était et qui reste encore l'intermédiation, la collecte de l'épargne et la distribution des crédits, cette intermédiation se traduit inévitablement par des opérations de transformation d'échéances - emprunt à court terme et prêt à long terme - la banque est confrontée à une multitude des risques, la multiplicité de ces risques encourus lui impose de les mesurer, de les suivre, et de les contrôler.¹

1. La définition de risque

« Le risque correspond à l'occurrence d'un fait imprévisible, ou à tout le moins certain, susceptible d'affecter les membres, le patrimoine, l'activité de l'entreprise et de modifier son patrimoine et ses résultats »².

L'environnement des banques est dynamique et incertain, donc les banques sont confrontées à plusieurs types de risques. Nous nous limitons ici à une classification générale des risques auxquels une banque peut être confrontée.

Figure 4 : Les risques liés aux banques



Source : par nous-même

¹ Hemza SALMI, Ahmed GHERAB article « Gestion de risque de liquidité et de taux d'intérêt par l'approche ALM : Cas de la Banque Nationale d'Algérie BNA », juin 2019, p 353.

² Cohen.E, « Dictionnaire de gestion », édition la découverte, Paris, 1994, p308.

2. Les typologies des risques bancaires

2.1 Le risque de marché

Ce risque peut être défini comme suit : « Il s'agit du risque de perdre des positions sur le marché qui se produisent dans le cadre d'une activité de marché, également appelée trading, ou des fluctuations de prix des matières premières dans votre portefeuille. Le risque de marché comprend quatre types de risques : le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de position sur actions et produits de base »¹.

A. Le risque de taux d'intérêt : une perte potentielle due aux fluctuations des taux d'intérêt. Ce risque découle du fait que les actifs bancaires (prêts et obligations) ont généralement des échéances beaucoup plus longues que les passifs bancaires (dépôts). Ce risque peut être conceptualisé de deux manières. Premièrement, lorsque les taux d'intérêt augmentent, les actifs à long terme ont tendance à se déprécier davantage que les actifs à court terme. Deuxièmement, à mesure que les taux d'intérêt augmentent, les banques devront payer des taux d'intérêt plus élevés sur les dépôts bien avant que les prêts à long terme arrivent à échéance et puissent être remplacés par des prêts à taux d'intérêt plus élevés.²

B. Le risque de change : « Le risque de change est analogue au risque de taux »³. c'est un risque de perte lié à la hausse de la devise par rapport à la monnaie nationale. Il peut concerner les opérations d'intermédiation ainsi les opérations de change. Le risque de change bancaire, un risque dû à des fluctuations des taux de change qui touchent par la suite la valeur des actifs et passif de la banque.

C. Le risque de position sur action : c'est un risque lié aux actions correspond à la perte potentielle due à des fluctuations défavorables des cours des actions. Les banques peuvent acquérir des participations dans d'autres entreprises et, par conséquent, sont exposées au risque de variation de la valeur de ces participations.⁴

D. Le risque de produits de base : Le risque sur matières premières est la perte potentielle résultant de changements défavorables dans les matières premières prix. Il existe divers

¹ Bessis. j. « Gestion des risques et gestion Actif. Passif». Édition Dalloz, Paris, 1995, p 18.

² Richard Apostolik, et d'autres, « Foundations of banking risk édition 2009, p 15.

³ Bessis. j. Op.cit, p18.

⁴ Richard Apostolik, Op.cit, p 16.

produits dont des produits agricoles. (Blé, maïs, soja...), produits industriels (métaux...), énergie Matières premières (par exemple gaz naturel, pétrole brut). La valeur des marchandises fluctue due aux variations de la demande et de l'offre.¹

2.2 Le risque opérationnel²

Dans la littérature financière, plusieurs auteurs privilégient les risques financiers (risques de marché, de crédit et de liquidité) au détriment des risques non financiers jugés moins importants. Plusieurs événements des deux dernières décennies ont attiré l'attention sur le fait qu'il existe d'autres sources de pertes économiques. Parmi les risques non financiers pour les banques, le risque opérationnel prend de plus en plus d'importance. Ce risque provient de plusieurs parties de la banque et reste un risque important en cas de défaillance bancaire. Pour le Comité de Bâle : « le risque opérationnel se définit comme étant le risque de perte en raison de lacunes ou de défaillances des processus internes, du personnel ou des systèmes, ou d'événements extérieurs. La définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et d'atteinte à la réputation ».

Le risque opérationnel contient notamment les risques suivants³ :

- Les risques humains
- Les risques liés aux procédures
- Les risques juridiques
- Les risques fiscaux
- Les risques informatiques
- Les risques matériels

2.3 Le risque de liquidité⁴

La liquidité est définie par le Comité de Bâle comme la capacité d'une banque à financer des augmentations d'actifs et à faire face à ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance sans subir de pertes inacceptables.

¹ Richard Apostolik, Idem, p 17.

² Basel Committee « on banking supervision, working paper on the Regulatory treatment of Operational Risk », September 2001 p 14.

³ Documents Natixis Banque Algérie, « Procédure de gestion de Risque Opérationnels de la banque », p 03.

⁴ Richard Apostolik, Op.cit, p 40.

Le risque de liquidité est le risque associé au manque de liquidités disponibles pour répondre à une demande de retrait de fonds. Le risque de liquidité ne survient qu'en cas de méfiance. Les clients peuvent retirer plus d'argent qu'ils n'en déposent, ce qui rend difficile le remboursement. Surtout si vous utilisez des dépôts à court terme pour faire des emprunts à long terme.

2.4 Le risque de crédit

Une perte potentielle résultant de l'incapacité du débiteur à exécuter ses obligations. Cette obligation est le remboursement des fonds empruntés et constitue le risque le plus typique et le plus courant enregistré au bilan. Cette obligation peut également comprendre la livraison de fonds ou de titres dans des contrats à terme, des obligations ou des garanties, et les risques sont enregistrés hors bilan. Le montant du prêt qui n'est pas remboursé après la défaillance de l'emprunteur doit être déduit des bénéfices ultérieurs (fonds propres) qui pourraient devenir insuffisants pour assurer la continuité de l'activité.¹

3. La gestion des risques bancaire

3.1 La définition de la gestion des risques

Williams définit ainsi la gestion des risques : "La gestion des risques vise à trouver de nouveaux moyens de contrôler les risques, de réduire la fréquence des accidents et de minimiser les pertes qui en résultent. Cela réduit le degré de risque et permet de contrôler le risque en réduisant le phénomène : évaluer la situation à l'avance pour prendre les moyens pour faire face aux pertes attendues."²

3.2 Les étapes de la gestion des risques

- **L'identification des risques** : Cette étape consiste à établir une cartographie des risques auxquels la banque est confrontée et les acteurs qui ont une relation avec ces derniers mais également la démonstration de lien entre ces acteurs et les risques supportés.³
- **L'évaluation des risques** : c'est-à-dire mesurer le risque en évaluant les conséquences et la gravité de ce dernier.

¹ Zahra BENCHERIET, Tewfik BENSANLA TANI article « La gestion de risque du crédit bancaires : Cas d'une banque publique Algérienne », décembre 2022, p 481.

² Sean Cleary, Thierry Malleret: «Risques –Perception. Evaluation. Gestion, World economic Forum», édition Economica, Paris, 2017, p 48.

³ Kharoubi. C et Thomas. P, « Analyse du risque de crédit », édition Rb, Paris, 2013, p.126

- **La révision des risques** : ce résumé sur le suivi du risque, sa probabilité et ses dommages à travers un tableau.
- **La mise en œuvre des solutions** : cette étape consiste à impliquer les outils et les techniques utiliser pour gérer les risques.
- **Le reporting des risques** : Les rapports sont le résultat logique de tout processus de gestion. Il s'agit d'une synthèse mettant en évidence les éléments clés sous forme analytique et destinée à la direction sous forme de rapport. Son contenu et son niveau de détail dépendent du rôle du destinataire.¹

4. Réglementation de l'activité bancaire et la gestion des risques

La réglementation de l'activité bancaire ou la supervision de l'activité bancaire, c'est un ensemble des règles et des procédures visant la stabilité et limitant la probabilité de défaillance la meilleure gestion des risques.

Cette réglementation est sous forme des normes élaborées par un comité qui s'appelle le comité de BÂLE.

4.1 Présentation de comité de Bâle

Le comité de Bâle sur le contrôle bancaire CBCB est un organisme chargé d'élaborer des règles sur la réglementation et le contrôle bancaire afin d'améliorer la stabilité financière. À sa création en 1974, il comptait les membres du G10 (Canada, Belgique, Italie, France, Japon, Allemagne, Luxembourg, Angleterre, États-Unis et la Suisse) s'étant réunis sous l'initiative de Peter COOK, directeur de la banque d'Angleterre à la suite d'une faillite de la banque allemande HERSATT le 26 juin 1974 et l'effet de contagion ayant suivi. Il en dénombre aujourd'hui 28 pays et juridictions.²

4.2 Résolution de Bâle I

L'accord de Bâle en 1988 a placé « Le ratio Cook » au cœur de son système, ce ratio exige que les fonds propres sur le total des encours pondérés par le risque (les engagements crédit de cet établissement) ne puissent pas être inférieurs à **8%**.

¹ Jacob.H. et Sardi.A, « Management des risques bancaires », édition Afges, Paris, 2001, p.22.

² Charte du comité de Bâle sur le contrôle bancaire CBCB p 01.

$$\text{Ratio Cook} = \frac{\text{fonds propres nets}}{\text{total des encours pondérés par le risque}} \geq 8\%$$

Les pondérations des éléments du bilan diffèrent selon le type de la créance et du débiteur comme suit¹ :

- 0% pour les créances sur les États membres d'organisation pour le commerce et le développement Économique (l'OCDE) ;
- 20% pour les créances sur les institutions internationales, les collectivités territoriales et les banques d'Etats membres de l'OCDE
- 50% pour les créances hypothécaires pour l'habitat ;
- 100% pour les autres créances.

Pour les engagements du hors bilan, il existe deux types de pondération² :

- Engagements classiques non liés au cours de change et au taux d'intérêt : la pondération consiste à convertir l'engagement en équivalent crédit par un coefficient de conversion allant de 0% à 100% en fonction de leur nature, puis pondérés selon le statut de la contrepartie ;
- Engagements liés au cours de change et/ou au taux d'intérêt : l'équivalent risque est la somme du coût de remplacement total des contrats représentant un gain et du risque de crédit potentiel en intégrant le produit du nominal par un coefficient de majoration dépendant de la durée résiduelle et de la nature du contrat.

4.3 Résolution Bâle II³

En 2004 le comité publie nouveau dispositif apporte des correctifs aux accords de Bâle I par l'ajout des risques opérationnel et de marché dans le coefficient des fonds propres, la création d'un processus de surveillance prudentielle et une discipline de marché, ce qui a conduit à l'apparition d'un nouveau ratio de MC Donough.

¹ Lamarque.E, « *Management de la banque- risques, relation client, organisation* », édition Pearson, Paris, 2005, p. 39.

² Dumontier.P et Dupre.D, « *Pilotage bancaire : les normes IAS et la réglementation Bâle II* », édition. Revue Banque, Paris, 2005, p.123.

³ Catherine Karyotis, « *L'essentiel de la banque* », Édition Gualino 2017/2018. Page 70 et 71.

$$\text{Ratio MC Donough} = \frac{\text{Fonds propres.}}{\sum \text{Risques pondérés (Marché+Crédit+Opérationnel)}} \geq 8\%$$

Tableau 1: Répartition des fonds propres sur les différents risques¹.

Risques	Proportions de répartition.	Exigences en fonds propres.
Crédit	85%	6,80%
Marché	3%	0,24%
Opérationnel	12%	0,96%

4.4 Résolution Bale III

La crise de 2008 a été jugée comme une résultante de la faible qualité des fonds propres et la mauvaise communication des informations financière ce qui a mené le CBCB à redéfinir les exigences minimales en fonds propres, l'introduction des ratios de liquidité à court et long terme ainsi que la composante contracyclique.²Ces ratios sont les suivants :

- Ratio « Core tier one » = $\frac{\text{Tier 1}}{\text{Total actif pondéré}} \geq 4,5\%$
- Matelas de précaution = $\frac{\text{Actions ordinaires}}{\text{Total actif pondéré}} \geq 2,5\%$
- Liquidity Coverage Ratio LCR : les encours sont les espèces et les titres, les sorties sont les financements
 - $\text{LCR} = \frac{\text{Encours d'actif liquide liquide de haut qualité}}{\text{Sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants}} > 100\%$.
- Net Stable Funding Ratio NSFR = $\frac{\text{Financement stable disponible}}{\text{Financement stable exigé}} > 100\%$.
- $\frac{\text{Fonds propres de base global}}{\text{Total actif pondéré}} \geq 7\%$
- $\frac{\text{Fonds propres supplémentaire « Tier 1 »}}{\text{Fonds propres supplémentaire « Tier 1 »}} \geq 1,5\%$

¹ « Dov ogien, « comptabilité et audit bancaire » Dunod p 303.

² Fabien BIGNON « Formation risque de crédit » Mai 2013 journée 3, P 32

- $\frac{\text{Fonds propres complémentaires « Tier 2 »}}{\text{Total actif pondéré}} \geq 2\%$

Tableau 2 : Les fonds propres de base et complémentaires

Les fonds propres de base (Tiers one)¹	Les fonds propres complémentaires (Tiers 2)²
1-Actions ordinaires émises par la banque	1-Instruments financiers émis par la banque autre que les actions ordinaires.
2-Primes liées au capital	
3-Ajustements appliqués au calcul des actions ordinaires	2-Certaines provisions dans la mesure où elle couvre une perte probable dans le futur
4-Bénéfice non distribué	

¹ Banque des règlements internationaux « Bâle III : Dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires. ». Décembre 2010. P13.

² Idem p 18

Conclusion

Dans ce chapitre, nous pouvons affirmer que le système bancaire se construit d'un ensemble des banques pilotées par une banque principale. Ces banques peuvent intervenir afin de réaliser des opérations d'intermédiation.

Une banque peut être un intermédiaire financier de façon directe ou indirecte entre le besoin de financement de l'agent et la capacité d'un autre agent à financer dans le cadre de l'activité bancaire.

L'activité bancaire peut-être exercer sous plusieurs formes collecte des dépôts, octroi des crédits ainsi une variation des services et opérations, dans le but de la réalisation de sa mission principale qui est l'intermédiation la banque la banque est confrontée à une multitude des risques et des crises.

CHAPITRE II. L'impact des crises sur l'activité bancaire dans le monde

Introduction

Le secteur bancaire est très instable a connu plusieurs crises de différentes natures et sources, une crise financière reste toujours un phénomène difficile à prévoir, le terme crise financière s'emploie souvent dont l'impact engendré est négatif et difficile à interpréter.

La pandémie de Covid-19 est un choc mondial, impliquant des perturbations dans les différents domaines, le secteur bancaire comme le reste des secteurs a été gravement touché par la propagation de la crise du Covid-19.

Dans ce chapitre nous allons traiter trois sections, tout d'abord, nous présenterons de façon générale les crises mondiales et leur impact sur le secteur bancaire. Ensuite, nous parlerons d'une revue littérature sur l'impact du covid-19 sur l'activité bancaire. Enfin nous essayerons de traiter les mesures prises par les autorités bancaire et monétaire pour faire face à la crise de covid-19.

SECTION 1 : GÉNÉRALITÉS SUR LES CRISES MONDIALES ET LEUR IMPACT SUR LE SECTEUR BANCAIRE

Pour Rosenthal (1986), une crise est une menace sérieuse affectant les structures de base ou les valeurs et normes fondamentales d'un système social, qui en situation de forte pression et haute incertitude, nécessite la prise de décisions cruciales. Il considère également que la menace peut être une opportunité pour certains.¹

La notion de crise renvoie à une phase de retournement durable de la croissance qui peut résulter d'un choc conjoncturel de nature exogène ou d'un processus endogène lié au modèle de croissance suivi par l'économie², où il est nécessaire de faire un choix pour faire face à un changement majeur. Une crise est alors une situation imprévue, inattendue et constitue une menace pour le système.

Il est possible qu'une crise financière ne touche que quelques pays, ou qu'elle soit initiée dans un pays et se propage par contagion pour devenir une crise internationale. La crise actuelle, qui a débuté en Amérique en 2008, en est un exemple, car elle s'est propagée à divers pays du monde.

1. Définition d'une crise financière

Les crises financières sont des événements récurrents dans l'histoire du capitalisme.³

Les crises financières s'expliquent par une série de phénomènes, en particulier par l'accumulation de déséquilibres du système bancaire et financier d'une ou de nombreuses économies.

Elle peut se situer à différentes échelles planétaire, régionale, nationale ou se limiter à un seul secteur d'activité. Elle peut même concerner un seul et unique agent économique.

¹ Éric Plottu, « Les crises et leur gestion. Typologies et temporalités du processus de résolution », 1998.

² Philippe Frouté « Les crises financières : origines, interconnexions, réactions », 2018.

³ Olivier Lacoste, « les crises financières Histoire, mécanismes et enjeux », Editions Eyrolles, p11

Les crises financières relèvent du paradoxe. D'un côté, elles constituent des événements majeurs, parfois des ruptures, qui peuvent ébranler aussi bien le monde réel que celui des idées.¹

2. Phénomène de contagion

« La contagion est un des traits marquants des crises financières des années quatre-vingt-dix, le plus énigmatique aussi et le plus dangereux pour la croissance et la stabilité des relations internationales »².

Le terme de « contagion » désigne le fait qu'une crise ou une attaque spéculative sur un marché accroît significativement la probabilité de tensions sur d'autres marchés, pouvant ainsi conduire à une succession de crises sur des marchés distincts ; l'observation historique de la propagation internationale des crises financières est très documentée [Kindelberger, 1978]³.

D'une manière générale, la contagion fait référence à la propagation des perturbations sur les marchés financiers d'un pays aux marchés financiers d'autres pays. Plus précisément, la contagion fondamentale résultant de l'interdépendance physique et financière entre les pays (Contagion fondamentale, Kaminsky et Reinhart, 1999 ; Calvo et Reinhart, 1996) a traditionnellement été associée à la contagion psychologique / Le contraire de la contagion pure (Masson, 1998, 1999). . Kaminsky et Reinhart (1999), et Calvo et Reinhart (1996) expliquent la contagion de base par deux développements :

« Le premier est assimilé à l'effet de mousson (Moonsonal effect). Par exemple, les pays connaissent simultanément des crises dues à un choc commun (baisse des prix du pétrole, hausse des taux d'intérêt américains...) qui fait sortir l'argent des pays émergents. Ce choc stochastique affecte un groupe de pays émergents de manière similaire, mais aucun des premiers pays n'est affecté. Le second concerne l'interdépendance « normale » (spillover effects) entre les pays. Des pays ont été touchés par la présence de crises ailleurs en raison des liens commerciaux et financiers qui existaient entre eux avant la crise »⁴.

¹ Ibid, p19

²Robert Boyer, Mario Dehove et Dominique Plihon « Les crises financières », La Documentation française. Paris, 2004, p33.

³BULLETIN DE LA BANQUE DE FRANCE, « La dynamique des crises financières internationales : quelques enseignements » BULLETIN DE LA BANQUE DE FRANCE – N° 64 – AVRIL 1999, p 13.

⁴ Zied Akrouf et Adnen Chokri , « La contagion de la crise des subprimes dynamique de court terme et de long terme », Tunisie, 2012, p 6

3. Les typologies des crises financières

Le terme de crise financière est utilisé pour désigner un ensemble assez large de crises qui peuvent prendre différentes formes : crises monétaires, crises bancaires et crises boursières, qui se distinguent comme suit :

3.1 Les crises boursières

Les crises boursières aussi appelées Krach du marché spéculatif se reflètent dans la forte baisse des cours boursiers cotés et plus généralement des valeurs mobilières sur un marché financier et se propagent à tous les autres marchés financiers par l'impact d'une contagion simulée.

Le Krach est dû à un afflux massif d'ordres émanant d'investisseurs prêts à vendre leurs actions à n'importe quel prix. La chute peut se dérouler sur une ou plusieurs séances de cotation. En général, On utilise le terme "crises boursières" lorsque les cours chutent de plus de 20% en quelques jours.¹

La crise de 1929 est considérée comme le modèle de krach boursier inégalé en termes d'ampleur et de conséquences économiques et sociales. Elle a débuté par le fameux "jeudi noir", qui a été l'élément déclencheur de la crise que l'on a appelé la Grande Dépression des années 1930. Cette crise a entraîné l'effondrement du cours de toutes les valeurs sur la place financière de New York à la bourse de Wall Street.

La crise des bourses d'Asie du Sud-est en 1997, puis l'éclatement de la bulle internet entre 2001-2003, krach de l'immobilier aux USA dite crise des subprimes en 2008 et enfin le krach des bourses mondiales en juillet-août 2011.

3.2 Les crises de change

Les crises de change, également appelées crises de la balance des paiements, sont souvent accompagnées d'attaques spéculatives sur la monnaie, en particulier dans un régime de change fixe. Les gouvernements cherchent généralement à contrer ces attaques en satisfaisant la demande excessive à partir de leurs réserves ou de leurs réserves en devises étrangères. Ces crises sont fréquentes et peuvent avoir un coût économique significatif.

Les années 1990 ont connu une série de crises de change particulièrement violentes dans les économies en voie de développement qui venaient d'être intégrées à la finance internationale.

¹ Elie NJOUMENE, « les répercussions de la crise financière internationale sur les pays émergents » Economics School of Louvain, Belgique, 2009.

Ces crises ont provoqué la panique des marchés des changes et une chute soudaine des cours des monnaies nationales. Les capitaux financiers ont inversé leur mouvement et ont fui ces économies qui attiraient encore des flux massifs peu de temps auparavant. Cette situation a entraîné l'effondrement de l'activité économique dans ces pays.¹

De ce fait, il y a la crise du mécanisme de change européen en 1992-93, la crise mexicaine de 1994-95, la crise asiatique prenant naissance en Thaïlande en 1997, puis les alertes touchant par la suite la Russie en mai-août 1998, le Brésil de novembre 1998 à janvier 1999, la Turquie en 2001.

3.3 Les crises bancaires

Une crise bancaire se réfère à une situation où les banques font face à des problèmes de liquidité qui les empêchent de rembourser les dépôts de leurs clients. La plupart des banques pratiquent aujourd'hui la technique du « Fractional reserve banking »² qui consiste à ne conserver qu'une fraction des dépôts dans leurs coffres.

Lors d'une crise bancaire, la spéculation sur un manque de liquidités entraîne une masse de retraits de dépôts. Les dépôts des clients sont généralement divisés en liquidités, titres et emprunts.³

Donc lorsqu'il y a des retraits massifs de dépôts, les banques peuvent être contraintes de vendre leurs titres à perte pour pouvoir rembourser leurs clients. En ce qui concerne les emprunts, les banques peuvent demander aux emprunteurs de rembourser avant les dates d'échéance, mais cela peut entraîner des non-paiements, un ralentissement voire un arrêt de l'activité économique, ce qui peut entraîner une baisse de la production et une perte d'emplois.⁴

¹Albert MAROUANI. « les crises financières », France, 2013, p 26

² Une banque système selon laquelle seule une fraction des totaux des dépôts gérés par une banque doit être gardée en réserve. Le montant des dépôts est égal au montant des réserves fois le multiplicateur de dépôt. Aux États-Unis, ce système est maintenu par le Federal Reserve Board

³ BOUATMANE Samira, BOUDA Lyliya, « L'impact de la crise des subprimes sur le secteur bancaire et assurantiel », 2012-2013, p 15.

⁴ HABOU, Issa, « Impact de la crise financière internationale sur l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) » Université Sidi Mohamed Ben Abdallah Fès Maroc - Licence en sciences économiques et gestion 2009.

4. Genèse des crises bancaires

4.1 La crise de 1929

Dite « Great dépression » est un exemple de crise bancaire et boursière qui a été déclenchée par le krach d'Octobre 1929. Pendant la grande dépression, les couvertures boursières des banques étaient de 10%. Cela traduit que pour tout un dollar déposé par un client, les banques pouvaient prêter neuf dollars. Après le krach de marché boursier, les banques ont rendu les dettes exigibles¹ et c'était impossible de les rembourser.

Les clients ont massivement retiré leurs dépôts des banques, ce qui a conduit à une crise de liquidité. Les banques, en difficulté pour faire face à cette demande de retrait, ont été contraintes de vendre leurs titres à perte afin de trouver des liquidités. Dans un tel contexte, les banques ont eu du mal à accorder de nouveaux prêts, ce qui a entraîné des difficultés de financement pour les entreprises. En conséquence, le marché du travail américain a connu un taux de chômage d'environ 25 % pendant les années de dépression.²

4.2 La crise de 2008

La crise des "Subprimes", qui a débuté en août 2007, est une crise systémique qui a touché les fondements du régime capitaliste. Cette crise est exceptionnelle par son ampleur et ses répercussions tant sur le plan économique que social, et elle demeure inachevée. Elle a créé une opportunité pour corriger les excès de la finance virtuelle, redéfinir les règles du jeu de la finance mondiale et élaborer une nouvelle gouvernance mondiale.

Cette crise est considérée comme la plus grave depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, en raison de son ampleur et de ses conséquences sur l'économie mondiale. La crise des subprimes est née de l'accord de crédits immobiliers à taux variables et intérêts élevés à des ménages américains aux revenus modestes, qui se sont retrouvés dans l'incapacité de rembourser ces prêts lorsque les taux d'intérêts ont augmenté. Cette situation a entraîné une augmentation des défauts de paiement, la chute des prix de l'immobilier et la fragilisation des institutions financières qui avaient investi dans ces crédits. Cette crise s'est rapidement propagée à l'économie mondiale, touchant les marchés financiers et les banques à travers le monde.

¹ Dettes exigibles : dont le créancier peut exiger le remboursement immédiat.

² HABOU, Issa, Op-cit

« Au début de septembre 2008, le monde est passé ainsi d'une économie de la confiance à la panique. Une crise financière explose, plusieurs établissements financiers font faillite tels que Lehmen Brothers, Merrill Luynch, Bear Stearns ». ¹

La crise financière de 2008 a été provoquée par l'excès d'endettement des ménages américains à faible revenu, associé à une déflation des prix de l'immobilier. Cette situation a entraîné une hausse du nombre de défauts de paiement sur les crédits hypothécaires à risque, qui étaient largement titrisés et revendus sous forme de produits financiers complexes à des investisseurs du monde entier.

Les banques et les établissements financiers qui détenaient ces produits ont subi des pertes importantes et ont dû faire face à des difficultés de financement sur les marchés interbancaires. Les gouvernements ont dû intervenir massivement pour éviter une propagation de la crise à l'ensemble du système financier.

La politique monétaire expansionniste menée par les banques centrales, en abaissant les taux d'intérêt et en injectant massivement des liquidités sur les marchés, a permis de stabiliser la situation à court terme. Cependant, elle a aussi contribué à la formation de nouvelles bulles spéculatives et à l'accumulation de nouveaux risques financiers à long terme.

La crise financière de 2008 a donc mis en lumière les excès de la finance de marché, l'insuffisance de la réglementation et de la surveillance des marchés financiers, ainsi que la fragilité des équilibres macroéconomiques et financiers à l'échelle mondiale. Elle a également suscité des débats et des réflexions sur la nécessité d'une réforme profonde du système financier international.

4.3 La crise des dettes souveraines de la zone euro de 2011-2012

La crise qui a secoué la zone euro à partir de fin 2009 illustre le rôle central de la dette (privée et publique) dans le processus d'instabilité financière. Comme nous l'avons vu, la crise des subprimes qui a commencé aux États-Unis en 2007 s'est étendue à l'Europe et au Japon dans le contexte de la mondialisation financière. Dans un premier temps, la crise a été provoquée par une accumulation excessive d'endettement privé des ménages aux États-Unis, au Japon et

¹ Amira RABOUDI Hejer MEDDEB, « La crise financière 2008 d'un simple risque de crédit bancaire à une crise mondiale » Faculté des sciences économiques et de gestion de Nabeul - Maitrise en Finance 2008.

dans certains pays européens (Royaume-Uni, Irlande, Espagne). Pour éviter un effondrement de l'activité économique, les pays développés ont accepté de creuser leurs déficits budgétaires à la fin des années 2000. Ce faisant, ils ont également semé les germes d'une autre crise, celle de la dette souveraine. Avec des niveaux d'endettement souvent élevés et de faibles perspectives de croissance, ces pays, doivent à présent enrayer la hausse du poids de leur dette s'ils ne veulent pas que leur solvabilité soit mise en doute.

Dans ce contexte difficile, les pays les plus endettés de la zone euro, en premier lieu la Grèce, suivie de l'Irlande, du Portugal et de l'Espagne, se sont retrouvés dans une situation critique et sont devenus la cible d'attaques spéculatives destructrices, renchérissant le coût de leur dette. L'une des raisons de la vulnérabilité de ces pays est qu'ils sont membres de l'Union monétaire européenne. En tant que membres de la zone euro, ils n'ont aucun contrôle sur leur propre politique monétaire pour financer la dette et agir sur les taux d'intérêt. La crise des dettes souveraines s'est aussi accompagnée d'une crise bancaire, les banques de la zone euro détenant l'essentiel de la dette des pays les plus endettés, les fragilisant. Cette crise jumelle, crise des dettes souveraines, crise bancaire, montre les carences de la politique commune d'ajustement de la zone euro.

La crise jumelle - la crise des dettes souveraines et la crise bancaire - a mis en évidence les limites des politiques d'ajustement communes au sein de la zone euro. En plus de ces enjeux, il y a un autre enjeu majeur : les dettes des États jouent un rôle crucial dans le fonctionnement du système financier international, et si elles venaient à perdre leur statut d'"actif sans risque", cela pourrait sérieusement perturber ce système.¹

4.4 La crise de Silicon Valley Bank (SVB) ²

Silicon Valley Bank est une banque américaine spécialisée dans le financement de start-ups dans le domaine des nouvelles technologies. Début mars, elle était la 16^e banque américaine en termes d'actifs sous gestion. SVB a clôturé vendredi 10 mars la plus grande faillite bancaire

¹ <https://www.universalis.fr/encyclopedie/crises-economiques-1980-2012/3-la-crise-des-dettes-souveraines-dans-la-zone-euro/> (consulté le 10/04/2023)

² <https://www.lafinancepourtous.com/2023/03/15/comprendre-la-faillite-de-la-silicon-valley-bank-et-ses-consequences-en-3-questions/> (consulté le 10/04/2023)

américaine depuis l'effondrement de Lehman Brothers en septembre 2008, qui a conduit à la crise des prêts hypothécaires.

En 2021, de nombreuses start-up ont effectué d'importantes levées de fonds, ce qui a conduit à une augmentation significative des dépôts de la Silicon Valley Bank, passant de 102 à 189 milliards de dollars. Une partie de ces liquidités a été investie par la banque dans des bons du Trésor américain, considérés comme des placements peu risqués.

Depuis le début de l'année 2022, la hausse des taux d'intérêt résultant du resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale (FED) a eu un double impact :

- D'une part, les conditions de financement des entreprises se sont détériorées, forçant notamment les start-ups à utiliser les liquidités qu'elles avaient dans la banque.
- D'autre part, la valeur des obligations a sensiblement baissé en 2022. Ce phénomène, souvent appelé "krach silencieux", est dû à la corrélation négative entre la valeur des obligations en circulation et les taux d'intérêt : lorsque ces derniers augmentent, les investisseurs vendent leurs "vieilles" obligations pour acheter des "nouvelles", ce qui entraîne une baisse du cours des premières.

La Silicon Valley Bank a dû vendre une partie de ses obligations en raison des retraits des start-ups. Cependant, la baisse de la valeur de ces obligations a entraîné une perte d'environ 1,8 milliard de dollars pour la banque. Étant donné qu'elle n'était pas protégée contre le risque de hausse des taux, elle a décidé de procéder à une augmentation de capital de 2,25 milliards de dollars.

La double annonce a provoqué une panique bancaire, avec des clients perdant confiance dans la banque et souhaitant retirer leurs fonds. En conséquence, les autorités américaines ont pris la décision de fermer la Silicon Valley Bank le vendredi 10 mars dans le but de limiter les dommages.

SECTION 2 : REVUE LITTÉRATURE (IMPACT COVID-19 SUR L'ACTIVITÉ BANCAIRE)

Plusieurs recherches ont été formulées dans plusieurs pays sur l'impact de la crise sanitaire dans le secteur bancaire avec des différentes méthodologies. A travers notre recherche nous voulons mettre en évidence des mémoires et des articles correspondant à notre problématique.

1. Asli Demirgüç-Kunt, Alvaro Pedraza et Claudia Ruiz-Ortega (2020)¹

Ce document examine l'impact des annonces de politique du secteur financier sur les actions des banques dans le monde entier au début de la crise COVID-19. A travers un modèle de CAPM.

Pour cette étude Ils ont collecté des données des différentes banques cotées en bourse de 52 pays entre le 2 mai 2018 et le 12 mai 2020.

Dans l'ensemble, ils ont constaté que le soutien à la liquidité, les programmes d'assistance aux emprunteurs et d'assouplissement monétaire ont modéré l'impact négatif de la crise, mais leur impact a varié considérablement selon les banques et les pays. En revanche, les mesures prudentielles contra-cycliques ont conduit à des rendements anormaux négatifs des actions bancaires, ce qui suggère que les marchés évaluent les risques associés à ces politiques.

Les chercheurs ont conclu cet article avec ces résultats :

Les grandes banques et les banques publiques ont subi des réductions plus importantes de leurs rendements boursiers, ce qui reflète le rôle plus important qu'elles sont censées jouer dans le secteur des entreprises.

Les banques dont la liquidité était plus faible avant la crise ont également subi une réduction plus importante de leurs rendements.

¹ Asli Demirgüç-Kunt, et d'autres, «Banking sector performance during the COVID-19 crisis», Journal of Banking and Finance, united states , 2020.

2. Becker et Benmelech (2021) ¹

Dans l'article, rédigé aux États-Unis en 2020 par les chercheurs Becker et Benmelech, les auteurs suggèrent d'examiner les marchés du crédit en temps de crise. Ils ont réalisé que le marché des obligations d'entreprises et le marché des prêts syndiqués se comportaient différemment. En effet, pendant la crise du COVID-19, le nombre d'émissions d'obligations d'entreprises a augmenté, tandis que le nombre de prêts syndiqués a sous-performé au cours de la même période. Ils utilisent la régression pour tenter d'expliquer ce phénomène. Ils utilisent les données sur les obligations émises entre janvier 2002 et janvier 2020 issues des bases de données SDC et Mergent. Pour les prêts syndiqués, les données proviennent de DealScan.

Les auteurs concluent que les banques sont plus vulnérables aux perturbations qui affectent leurs bilans financiers que les compagnies d'assurance et les fonds de pension. Ainsi, quand les banques font des pertes suites à des prêts en défaut, elles se retrouvent dans une situation de surendettement qui les empêche d'octroyer de nouveaux prêts. Mais les compagnies d'assurance et fonds de pension quant à eux investissent sur le long terme et ne sont donc pas tellement sensibles aux chocs des bilans financiers.

3. Gama Putra Danu Sohibien, Lilis Laome, Achmad Choiruddin et Heri Kuswanto (2022) ²

Ces derniers dans leur article étudient l'impact de la pandémie covid-19 sur le rendement des actifs et le financement des banques commerciales islamiques de l'Indonésie.

L'objectif de cette étude est de proposer des modèles appropriés pour prévoir le rendement des actifs (ROA) et le financement des banques commerciales islamiques indonésiennes pendant la pandémie de COVID-19. Pour formuler la politique des banques en matière de ROA et de financement. Ils ont considéré deux modèles : Vector Autoregressive avec variable exogène (VARX) et régression spline.

Les résultats montrent que le VARX est plus performant que la régression spline en termes de RMSE.

¹Marilyn Glele-Kakai, « Différences entre les besoins en liquidité des banques américaines durant la crise financière de 2007 et la crise sanitaire de Covid 19 », HEC Montréal, 2022 , p 31.

²Gama Putra Danu Sohibien et d'autres, « COVID-19 Pandemic's Impact on Return on Asset and Financing of Islamic Commercial Banks: Evidence from Indonesia », Indonesia, 2022.

Après L'utilisation de VARAX, ils ont conclu que le ROA et le financement ont une relation réciproque positive, ce qui signifie que lorsque le ROA augmente, le financement augmente également.

En outre, la pandémie a un impact significatif sur la baisse du ROA. Nous recommandons aux banques de procéder à une analyse approfondie.

4. Ihrig et al. (2021) ¹

Les auteurs explorent comment la liquidité bancaire évolue au jour le jour, en particulier pendant la pandémie de COVID-19. Pour ce faire, ils ont utilisé une base de données confidentielle via le rapport complexe de surveillance de la liquidité institutionnelle de la Fed pour calculer le LCR (taux de création de liquidité) de leurs correspondants américains sur une base quotidienne plutôt que mensuelle. Ils ont examiné les données de huit des banques les plus importantes pour l'économie américaine de 2017 à 2019. Ces banques sont divisées en deux groupes selon leur LCR. Le premier groupe comprend Morgan Stanley, Goldman Sachs, Bank of New York Mellon et Wells Fargo, dont les membres ont le LCR le plus élevé. Le deuxième groupe de banques est JPMorgan Chase, Bank of America, Citigroup et State Street, avec les LCR les plus bas. Ces données montrent que le LCR fluctue davantage au quotidien que les banques ne le signalent dans leurs bilans. Il existe un écart maximal de 4 % entre les valeurs communiquées semestriellement et les valeurs calculées quotidiennement. Le reste de l'étude se penche sur les éléments clés du numérateur et du dénominateur du ratio pour déterminer comment la liquidité bancaire évolue dans le temps. Ils accumulent les valeurs quotidiennes du LCR déterminées pour chaque banque en fonction du groupe auquel appartient la banque pour créer une valeur unique attribuée à chacune des banques fictives, en commençant par la composante la plus significative de la banque qui le rend possible. Ce ratio est analysé de 2017 à 2019 et sur 2020. Ils ont constaté que les banques avaient accordé de nombreux prêts à des entreprises confrontées à des problèmes de liquidités à la suite du ralentissement économique, et avaient prélevé des dépôts auprès d'agents apeurés pour éviter des pertes sur les marchés

¹ Marilyn Glele-Kakai, Op-cit, p 34.

financiers. Les auteurs concluent leur analyse en soulignant l'importance de continuer à surveiller la dynamique de la liquidité bancaire, en particulier lors des crises financières

5. Ishrak Abdou et Bensghir (2020)¹

L'objet de cette recherche est d'analyser les implications de la crise sanitaire de la Covid-19 sur le secteur bancaire participatif marocain. Ils ont adopté une méthodologie d'analyse descriptive et comparative, cette analyse s'est basée sur le PNB, le RNG des fenêtres et banques participatives marocaines.

La comparaison des facteurs choisis tel que le PNB, les charges d'exploitation, résultat net, les comptes ouverts et le nombre d'agence est entre 2018, 2019 et le premier semestre de l'année 2020.

Selon les auteurs, le secteur bancaire est l'un des principaux acteurs de transmission des séquelles de la crise sanitaire. Avec la baisse de la demande causée par le Covid-19, une grande partie des entreprises se retrouvent incapables de faire face à leurs engagements donc faire appel encore aux prêts bancaires ce qui poussera ces dernières à réduire leurs charges, donc passer par le licenciement de certains employés et travailleurs ce qui peut générer une récession.

Pour les pays en développement, les crises sanitaires engendrent des besoins de financement importants et nécessitent l'intervention des pays avancés. Le confinement planétaire a démontré que la coopération internationale, la coordination des différents politiques ainsi que le soutien des différents pays entre eux jouent un rôle primordial et fondamental à l'ère de la pandémie.

6. KHELIFATI Salima et KRIMAT Amel dirigé par FERRAH Sabrina (2021)²

Cette étude a pour but d'étudier l'impact de Covid-19 sur l'ensemble des activités des banques algériennes dans l'objectif de faire ressortir des propositions académiques concernant le devenir de la banque algérienne face à cette situation de crise. Afin d'y arriver les auteurs se servent de données de la Banque SGA de Béjaïa, ces données sont les nouveaux comptes tel que (les

¹ Mlle Khadija Ichrak ADDOU et Mme. Afaf BENSGHIR, « Les implications de la crise du Covid-19 sur le secteur bancaire participatif », du Maroc, 2020.

² KHELIFATI Salima et d'autres, « COVID-19 et évolution des activités bancaires en Algérie Cas : SGA, université de Bejaia », 2021.

comptes devise, les comptes chèque, les comptes commerciaux et les comptes épargne), les crédits consommés et les impayés.

Dans un premier temps, ils ont mis l'accent sur les notions théoriques de base relatives à la banque, commençant par la définition de la banque, ensuite ils ont entamé le cas pratique avec un échantillon qui comprend les données de janvier 2019 jusqu'à avril 2021 sur trois agences.

Pour analyser ils ont scindé et compté chaque type de comptes, de crédit, et d'impayé puis à l'aide d'un logiciel ils ont présenté les résultats sous forme des graphes.

Des résultats obtenus, les auteurs concluent que les effets de la crise COVID-19 sur le développement et l'augmentation du taux des crédits irréguliers (échéances non réglées à temps), L'abrégement du nombre des nouveaux comptes est dû aux conditions de confinement et la limitation des déplacements notamment les déplacements inter wilaya et les crédits accordés aux ménages ont subi une baisse à leurs niveaux minimum correspondant aux périodes de confinement obligatoire lié à la pandémie COVID-19.

Les auteurs ont suggéré comme solution d'accélérer le processus de la digitalisation du secteur bancaire algérien. La digitalisation (numérisation) demeure une solution indispensable et la mieux indiquée.

D'après les auteurs La crise du COVID-19 aura été révélatrice de certaines tendances émergentes, à l'instar d'accélération de tendances dans l'adoption du digital comme solution pour faire face à cette situation sanitaire que nous vivons.

Selon les auteurs Aujourd'hui les transformations digitales autrement dit la transformation numérique est le processus qui permet aux banques ou aux entreprises d'intégrer toutes les technologies et services digitales à leurs activités pour éviter cette vie stressante, pouvoir concilier la vie de famille et la vie professionnelle et gagner en productivité, le télétravail reste très bénéfique aussi bien pour la banque que le salarié.

7. IZEGHLOUCHE et BRIKH, Encadré par : Dr. MOUFFOK (2021)¹

Ce mémoire a pour objectif d'appréhender l'impact de la pandémie du coronavirus sur l'activité bancaire et partant, sur la conjoncture économique en Algérie.

¹ IZEGHLOUCHE et BRIKH, Encadré par Dr. MOUFFOK, «L'impact du covid-19 sur l'activité bancaire : cas de la SGA de la wilaya de Bejaia», université de Bejaia, 2021.

La méthodologie adoptée consiste à analyser les réponses recueillies par deux questionnaires mis en place et distribués au niveau de l'agence bancaire SGA située au niveau de la wilaya de Bejaia ; les investigations qualitatives et quantitatives sont la meilleure approche selon les auteurs mémoire.

Il y a deux types méthodes pour collecter de données :

- ils ont d'abord interrogé les différents responsables de banque, puis distribué un questionnaire de 25 questions à 15 agences bancaires de la Wilaya de Bejaïa,
- La collecte et le traitement des données réalisées par le logiciel Sphinx IQ.

Les auteurs concluent, Malgré le ralentissement du rythme des économies nationales et mondiales dû à l'impact de la pandémie de COVID-19, certaines institutions, notamment celles ayant des métiers liés à l'agroalimentaire, n'ont pas pu avoir d'expérience dans le même métier bancaire. Elle présente certains avantages par rapport à d'autres banques qui se tournent vers les prêts d'investissement en dehors de ce secteur. En effet, au cours de cette période, les banques sont confrontées au risque de défaut de paiement des entreprises entraînant une réduction des bénéfices et de la rentabilité des entreprises en raison des difficultés de trésorerie et des fluctuations négatives du taux de change du dinar algérien.

L'activité bancaire a baissé pendant la crise de coronavirus par rapport à ce qu'elle était avant cette pandémie. En effet, la majorité des banques exigent plus de garanties fiables et solides pour maîtriser les risques de crédit durant cette période où l'activité économique, monétaire et financière baisse, surtout après le confinement de la population.

Les résultats de la recherche indiquent que le choix de la méthode d'ordonnement linéaire n'a pas affecté de manière significative l'identification des banques les plus et les moins résistantes aux effets de la pandémie.

SECTION 3 : LES MESURES PRISES PAR LES AUTORITÉS POUR SURMONTER LA CRISE DU CORONAVIRUS COVID-19

La pandémie de la Covid-19, crise sanitaire internationale majeure, s'est progressivement transformée en crise globale touchant tous les domaines économiques, sociaux et culturels et principalement les entreprises et les ménages. En réponse à une crise, les entreprises et les ménages tentent souvent de préserver leur trésorerie pour éviter la faillite ou se protéger des pertes d'emplois.

Ces circonstances uniques exigent des réponses des autorités afin de préserver des entreprises et des emplois viables jusqu'au retour à des conditions normales. La politique monétaire n'empêchera pas une récession économique, mais elle peut atténuer son impact sur l'économie et favoriser une reprise rapide.¹

1. Les mesures prises par les principales banques centrales

1.1 La réserve fédérale américaine (Fed)²

En matière de politique monétaire, la pandémie de Covid-19 a exigé la prise de mesures gouvernementales continues aux États-Unis destinées à réduire les dommages et renforcer l'activité économique. La Fed a annoncé un ensemble de mesures complémentaires afin de soutenir le financement de l'économie américaine.

- **Fortes baisses des taux pour faire face aux risques du COVID-19**

Au début du mois de mars 2020, la Réserve fédérale américaine (Fed) a estimé que les fondamentaux de l'économie américaine étaient solides, avec un taux de chômage proche de son plus bas niveau en près d'un demi-siècle (3,5%), des créations d'emplois solides et des salaires en hausse. Cependant, la propagation du virus et les mesures prises pour le contenir ont été susceptibles de peser sur le niveau de l'activité économique.

Pour faire face aux nouveaux risques liés à la propagation du virus et aux mesures de confinement prises pour le contenir, la Fed a pris des mesures en réduisant le taux des fonds

¹ <https://covid19-economie.banque-france.fr/comprendre/comment-les-mesures-prises-par-la-bce-aident-leconomie-et-les-menages/>, (consulté 23/04/2023)

² Rudy Bouguelli, "La politique monétaire de la Fed face à la crise de la covid-19 : entre continuité et rupture [The Fed's monetary policy in times of covid-19 : continuity and change]," Revue de la Régulation - Capitalisme, institutions, pouvoirs, Association Recherche et Régulation, 2021

fédéraux (FFR) à deux reprises de 0,5% en moins de deux semaines, le faisant presque tomber à zéro le 15 mars. Cette mesure vise à alléger la charge économique des ménages et des entreprises. La Fed a également annoncé que les banques pourront emprunter avec une fenêtre d'escompte allant jusqu'à 90 jours, abaissant le taux d'escompte à 0,25%. Cette mesure devrait encourager les banques à en profiter en cas de besoin de refinancement imprévu.

En plus des mesures conventionnelles habituelles, ces premières mesures sont remarquables par leur ampleur. En effet, la Fed a généralement l'habitude de modifier son taux directeur par paliers de 0,25 %. Dans ce cas-ci, elle a décidé d'agir rapidement en optant pour des réductions importantes. Deux décisions de réduction des taux d'intérêt ont suffi pour ramener le FFR proche de zéro. Cependant, c'est le programme de restauration des actifs de la Réserve fédérale qui a véritablement marqué une avancée significative dans la situation.

- **Reprise des programmes de rachats d'actifs par l'Interventions sur le marché des Mortgage-Backed Securities (MBS)**

Les interventions de la Fed sur le marché des MBS ont été menées en parallèle avec celles sur le marché des bons du Trésor. Initialement, la Fed s'est engagée à racheter un montant fixe de titres pour soutenir le marché, mais elle a finalement renoncé à ses limites quantitatives le 23 mars, annonçant qu'elle rachèterait des MBS "pour des montants nécessaires au maintien du bon fonctionnement du marché". Entre le 16 mars et le 13 avril, la Fed a racheté 458,1 milliards de dollars de MBS, soit une somme considérable comparée aux 1 250 milliards de dollars de MBS rachetés sur 16 mois lors d'un précédent programme de rachat d'actifs. Cependant, la Fed a ralenti le rythme de ses rachats en avril après avoir constaté une amélioration significative du fonctionnement des marchés.

- **La Fed au secours des PME**

La Fed a mis en place un programme pour soutenir les petites et moyennes entreprises. Le 9 avril, elle a annoncé la création de la Paycheck Protection Program Liquidity Facility (PPPLF) ainsi que du Main Street Lending Program.

Le plan de relance économique de 2 200 milliards de dollars (loi CARES) adopté le 27 mars a introduit un programme pour les entreprises de moins de 500 employés. Le Paycheck Protection Program (PPP) permet aux PME d'obtenir des prêts garantis par le gouvernement auprès des institutions financières. Et si l'entreprise utilise l'argent emprunté pour payer ses employés, un

loyer, des intérêts hypothécaires ou d'autres dépenses d'exploitation, elle peut transformer ces prêts en subventions. La facilité (PPPLF) créée le 9 avril vise à rendre le dispositif attractif pour les prêteurs. Les institutions financières prêtant dans le cadre de PPP peuvent obtenir des prêts à terme à faible coût (0,35 %) auprès de la Fed. Les petites institutions financières sont souvent les mieux placées pour offrir des prêts là où elles sont le plus nécessaires. Cependant, elles peuvent faire face à des coûts de financement plus élevés que les grandes banques sans avoir accès à la Fed. Cela rend le programme PPPLF particulièrement attrayant pour ces institutions. Selon des données récentes, au 30 juin, les avances accordées via le PPPLF étaient de 68,2 milliards de dollars.

Cependant, la Fed a pris des mesures supplémentaires telles que le Main Street Lending Program pour encourager les banques à prêter aux entreprises de taille moyenne.

Le programme établi par la Fed pour aider les petites et moyennes entreprises est mis en place via un SPV (special purpose vehicle) qui rachète entre 85 et 95 % des prêts accordés par les banques participantes. Les banques peuvent ainsi prêter en sachant qu'elles ne seront pas obligées de garder les créances dans leurs bilans. Ce programme est unique en son genre et sa mise en place a été complexe en raison du fait que les prêts ne sont pas standardisés. Les conditions et les caractéristiques des différentes facilités ont donc été modifiées à plusieurs reprises. Cependant, malgré une prévision de rachat allant jusqu'à 600 milliards de dollars, la Fed n'avait racheté que 76,8 milliards de dollars de prêts au 27 juillet. Cette sous-utilisation est due à des conditions de prêt trop restrictives, à un taux d'intérêt trop élevé, à une échéance trop courte, à une prise de risque excessive par les prêteurs qui doivent garder 5% des prêts dans leur bilan, ou à une lente montée en puissance en raison de la complexité du programme.

1.2 La banque centrale européenne (BCE)¹

Le graphique montre les mesures qui ont été mises en place par la Banque Centrale Européenne (BCE).

Ces mesures fonctionnent à travers plusieurs canaux :

1. La flèche rouge représente le soutien à l'économie avec la baisse des taux d'intérêt. La BCE est favorable à la baisse des taux d'intérêt à long terme grâce à son programme d'achat d'actifs

¹ **Op-cit.** <https://covid19-economie.banque-france.fr/comprendre/comment-les-mesures-prises-par-la-bce-aident-leconomie-et-les-menages/>, (consulté 23/04/2023).

à long terme. En plus des 120 milliards d'euros d'achats annoncés avant la crise du Covid-19, la BCE a lancé un programme d'achats d'urgence de 750 milliards d'euros en réponse à la pandémie.

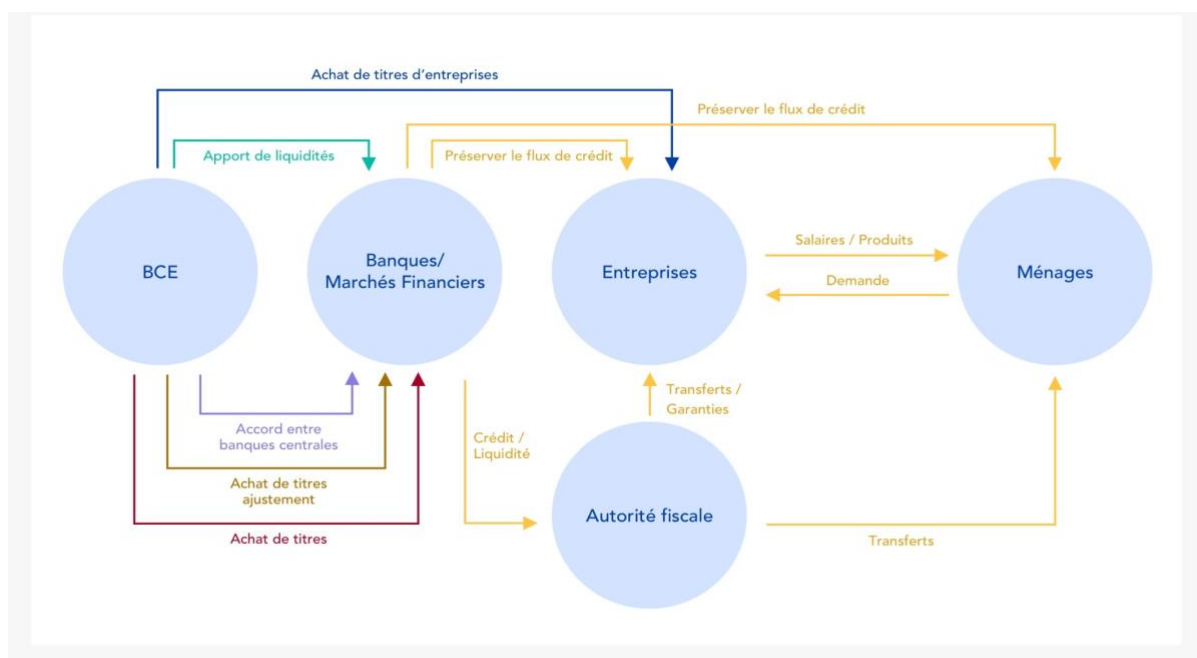
2. La flèche verte correspond au soutien des banques dans l'apport de liquidités, notamment aux PME. La BCE fournit aux banques des liquidités suffisantes pour favoriser la distribution de crédit aux entreprises et aux ménages.

3. La flèche bleue représente le soutien du marché des capitaux. La BCE aide les entreprises à acheter des titres en utilisant les marchés des capitaux.

4. La flèche marron représentent les mesures prises par la BCE pour assurer un fonctionnement équilibré de la transmission de la politique monétaire sur les différents marchés en ajustant ses achats entre les différentes classes d'actifs et les pays émetteurs.

5. La flèche violette correspond aux actions menées conjointement par les différentes banques centrales. Les banques centrales des principaux pays développés ont conclu des accords pour échanger des devises (principalement dollars et euros) pour faciliter le financement entre les pays.

Figure 5 : Les mesures prises par BCE



Source : Banque de France Euro système - Covid-19 et économie, les clés pour comprendre

1.3 La Banque d'Angleterre (BoE)¹

La Banque d'Angleterre a pris plusieurs mesures pour faire face à la crise économique liée à la pandémie de Covid-19 :

- **Baisse de taux**

Elle a procédé à deux baisses de taux. La première a eu lieu le 12 mars, avec une baisse de 50 pb, portant le taux directeur à 0,25%. La seconde a eu lieu le 19 mars, avec une baisse de 15 pb, pour atteindre un niveau historiquement bas de 0,10%.

- **Augmentation du programme d'achats d'actif**

La BoE a décidé d'augmenter son programme d'achats d'actifs, qui était à l'origine de 445 milliards de livres sterling par an. La Banque a essentiellement concentré ses achats sur les titres d'État pour soutenir les finances publiques.

- **Mise en place un programme en mars 2020**

Ce programme a pour but de soutenir les banques dans la fourniture de prêts aux petites et moyennes entreprises grâce à un programme de refinancement à long terme (4 ans) et à taux préférentiel (légèrement supérieur ou égal au taux directeur) appelé Term Funding Scheme Small and Medium-sized Enterprises (TFSME). Ce programme vise à soutenir l'économie réelle et les montants disponibles représenteront au moins 5 % du stock de financement. En cas d'augmentation des prêts nets aux petites et moyennes entreprises, ces montants pourront être augmentés.

- **Annulation des tests de résistance (« stress tests »)**

En 2020, les huit plus grandes banques britanniques ainsi que les sociétés immobilières de prêt à la construction (building societies) ont élargi leur capacité de réponse aux besoins de leurs clients en matière de crédit.

¹ ECO FLASH, 10 avril 2020 ; Covid-19 : mesures prises par les banques centrales, les gouvernements et les institutions internationales, p 07

- **Mise en place un programme de CCFF (Covid-19 Corporate Financing Facility)**

Le 17 mars 2020, le Trésor britannique et la Banque d'Angleterre ont lancé un programme de financement pour les entreprises qui consiste à acheter des billets de trésorerie d'une échéance maximale d'un an émis par des entreprises qui ont une importance significative pour l'économie britannique. Ce programme fournira un financement à des conditions comparables à celles observées sur les marchés avant le choc économique causé par le COVID-19. Il sera accessible aux entreprises qui peuvent prouver leur bonne situation financière avant le choc, et prendra en compte les impacts temporaires sur le bilan et la trésorerie des entreprises. L'éligibilité des entreprises sera basée sur leur note de crédit avant la crise du COVID-19.

1.4 La Banque du Japon (BoJ)¹

- **Taux**

Il n'y a pas eu de changement concernant le taux directeur qui reste à - 0,1%.

- **Assouplissement quantitatif (QE)**

En ce qui concerne l'assouplissement quantitatif :

- ✓ Le programme d'achat annuel de JGB reste inchangé à JPY 80 000 milliards (USD 740 milliards à un taux de change de 108).
- ✓ Le programme d'achat d'ETF (fonds négociés en bourse) et de fonds d'investissement liés à l'immobilier japonais est doublé et passe à une capacité annuelle de JPY 12 180 milliards (USD 113 milliards).
- ✓ Le programme d'achat annuel d'obligations d'entreprises est augmenté à JPY 4 200 milliards (USD 39 milliards).

2. Les mesures prises par les institutions internationales et supranationales²

2.1 Le fonds monétaire international (FMI)

Le Fonds Monétaire International (FMI) a annoncé que des ressources d'un montant total de 1 000 milliards de dollars étaient disponibles, dont 200 milliards de dollars déjà engagés (par

¹ ECO FLASH, Ibid, p 07

² ECO FLASH, Ibid, p 08

exemple pour un nouveau programme en Ukraine). Une enveloppe spécifique de 50 milliards de dollars a été mise en place pour l'Afrique.

Le 9 avril, le FMI a décidé de doubler le montant disponible pour les prêts d'urgence liés au COVID-19, passant de 50 milliards de dollars à 100 milliards de dollars.

2.2 La Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD)

La Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) a annoncé une promesse supplémentaire de 1 milliard d'euros pour ses 38 pays d'opération, sous forme de lignes de liquidité, de trésorerie et de financement d'exportation pour ses clients. Elle a également déclaré qu'elle ferait d'autres annonces ultérieurement. Il convient de rappeler que la BERD cumule actuellement des investissements d'un montant de 10,1 milliards d'euros.

2.3 L'Union Européenne

• Les institutions européennes

En raison de la taille et de la flexibilité limitée de son budget, l'Union européenne (UE) a jusqu'à présent concentré ses efforts sur l'approvisionnement en équipements et fournitures médicales. Cependant, la Commission européenne a récemment apporté une garantie budgétaire supplémentaire de 1 milliard d'euros à la Banque européenne d'investissement (BEI) pour financer environ 8 milliards d'euros de capital pour les petites et moyennes entreprises (PME) :

- ✓ Afin de soulager immédiatement les petites et moyennes entreprises (PME) fortement touchées et de leur fournir des liquidités, le budget de l'Union européenne (UE) mobilise ses instruments existants, en complément des mesures prises au niveau national.
- ✓ La Commission européenne a prévu de débloquer un montant de 1 milliard d'euros pour le fonds européen d'investissement (FEI) afin de fournir une aide en liquidités et en fonds de roulement à environ 1 million de PME européennes et de sociétés à faible et moyenne capitalisation dans les semaines à venir. Cette somme sera mise à disposition sous forme de garanties sur le budget de l'UE pour financer environ 8 milliards d'euros de capitaux supplémentaires pour les PME.
- ✓ La commission européenne encourage et approuve les initiatives nationales visant à limiter les conséquences de la pandémie sur l'emploi, mais dispose de peu de pouvoir d'intervention en la matière.
- ✓ La Commission a mis en place une initiative appelée "Coronavirus Response Investment Initiative", qui permet aux États membres de réorienter jusqu'à EUR 37 milliards de

fonds structurels vers les dépenses liées à la lutte contre le COVID-19. Dans le cadre de cette initiative, la Commission propose d'allouer les fonds du titre de la politique de la cohésion de COVID-19 et de mettre en œuvre cette politique intégralement en 2020 grâce à des procédures exceptionnelles et accélérées.

Conclusion

Une crise financière est de nature différente et affecte un ou plusieurs secteurs de l'économie. Elle se propage par contagion et devient internationale. Le résultat de cette crise est un ralentissement de l'économie mondiale et même l'émergence d'une crise économique et d'une récession.

Les crises financières ont un impact significatif sur les menaces qui pèsent sur les établissements bancaires et leur environnement économique. Les répercussions sont multiples, allant de la diminution des actifs et de la solvabilité des banques à la hausse du chômage et de l'endettement, en passant par la chute des marchés financiers et la réduction de l'investissement. Les banques centrales ont été très actives depuis le début de la pandémie de COVID-19. Elles ont mis en place des mesures de politique monétaire exceptionnelles pour soutenir l'économie et éviter une crise bancaire systémique, tel que la Réserve Fédérale Américaine (FED) a notamment réduit son taux d'intérêt directeur à deux reprises pour le ramener proche de zéro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a également mis en place des mesures similaires, telles que la mise en place de prêts à long terme pour les banques.

Les gouvernements ont également mis en place des plans de relance économique telle que des aides financières et des reports de paiements, pour soutenir les entreprises et les ménages touchés par la pandémie. Ces mesures ont permis de limiter les effets de la pandémie sur l'économie mondiale, mais la situation reste incertaine et les conséquences à long terme de ces interventions restent à évaluer.

**CHAPITRE III. L'impact de la
COVID-19 sur l'activité bancaire (cas
BNA)**

Introduction

Le monde a été confronté à une crise sanitaire inédite, provoquée par la pandémie de COVID-19 qui a commencé à Wuhan, en Chine, à la fin de 2019. Cette crise s'est rapidement propagée à travers le monde, entraînant un lourd bilan en termes de contaminations et de décès. Plusieurs banques dans le monde, y compris en Algérie, ont connu des difficultés en raison du choc économique causé par la pandémie, qui a marqué un tournant pour l'économie mondiale.

Comme toutes les autres banques, la BNA a été touchée par cette crise sanitaire. Dans le cadre de la gestion de la crise COVID-19, la BNA a mis en place des mesures pour assurer la continuité de ses services bancaires tout en respectant les mesures de distanciation sociale et de prévention de la propagation du virus.

Ce chapitre se concentre sur une analyse approfondie de la BNA pour déterminer et expliquer l'impact de la crise sanitaire de la COVID-19 sur l'activité bancaire. Plus précisément, nous chercherons à répondre à la question suivante : Comment la crise sanitaire de la COVID-19 a-t-elle affecté l'activité de la banque ?

Ce chapitre est structuré de la façon suivante : dans la première section, nous présentons le système bancaire algérien et les mesures de prévention prises par la BNA contre la crise sanitaire du coronavirus. La deuxième section est consacrée à l'analyse descriptive des données, ainsi que le cadre méthodologique de recherche seront traités, et enfin, la troisième section portera sur les effets du covid-19 sur l'activité bancaire.

SECTION 1 : LE SYSTÈME BANCAIRE ALGÉRIEN FACE À LA CRISE COVID-19

Le système bancaire est un résultat des choix économiques reflètent le degré de développement, le système bancaire algériens a traversé plusieurs étapes depuis la période de l'indépendance jusqu'à nos jours.

Les autorités algériennes comme le reste des autorités ont adopté des procédures pour faire face à cette menace de covid-19.

1. Aperçus sur le système bancaire algérien

La création du système bancaire algérien après l'indépendance de l'Algérie suivant deux orientations :

- La première est la création d'une autorité d'émission propre à l'Algérie, la Banque et le dinar algérien.
- La seconde est la dissolution de la Charte algérienne le jour qui suit l'Indépendance.

L'évolution de système bancaire algérien divisé en quatre principales périodes :

- La période de 1962 à 1966 ;
- La période la nationalisation de 1966 à 1970 ;
- La période de la spécialisation de 1970 à 1989 ;
- La période de la restructuration organique de 1990 à nos jours.

1.1 La période de 1962 à 1966

Cette période est caractérisée par la création des principales institutions : le Trésor public, la Banque Centrale d'Algérie, la Caisse algérienne de Développement (CAD), ainsi que la Caisse nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP).

A- La Banque centrale d'Algérie a été créée par la loi n° 62-144 votée par l'Assemblée constituante le 13 décembre 1962, portant statut de la Banque centrale. Des ajustements ont été apportés dans les années 1970 et au début des années 1980. Néanmoins, la réforme du système financier est devenue incontournable, tant dans sa gestion que dans son attribution. La loi n° 86-12 portant système bancaire du 19 août 1986 a marqué le début de la réforme du système bancaire algérien.¹

¹ Le site officiel de la banque centrale, <https://www.bank-of-algeria.dz/histoire-de-la-banque> (consulté le 15/04/2023)

- B- La Caisse Algérienne de Développement a été créée le 7 mai 1963 ainsi elle a repris les activités de la CADE. Son rôle principal est dans le financement et la garantie des prêts à l'étranger.¹
- C- La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance a été créée le 10 août 1964. La collecte de l'épargne et le financement de l'habitat sont ses principales missions.²
- D- Le trésor Public algérien a été créé le 29 août 1962 et est responsable des mouvements et des activités traditionnelles du ministère des Finances, coordonnant les recettes avec les dépenses de l'État, octroyant des crédits d'investissement aux secteurs économiques et des crédits de développement pouvant être accordés. Matériel agricole autogéré.³

Ainsi ces organismes de financement, cette période a été marquée par la création de la monnaie nationale algérienne le dinar algérien le 10 avril 1964.

1.2 La période de 1966 à 1970 ⁴ :

Cette période de 1966 à 1970 a été connue comme la période de nationalisation et a été marquée par l'émergence de nouvelles banques commerciales en Algérie et le rachat des actifs bancaires étrangers. Chacune de ces banques avait donc un rôle et des domaines d'intervention clairement définis. H. Chacun finance une catégorie de clients spécifique.

Au cours de cette période :

- Banque Nationale d'Algérie (BNA) : La BNA a été créée le 16 juin 1966 dans le but de financer le secteur agricole, les grandes entreprises et les entreprises publiques par l'octroi de crédits à long et moyen terme.
- Crédit Algérie (CPA) : Créé le 29 décembre 1966, destiné au financement des petites et moyennes entreprises telles que l'artisanat et tout ce qui touche aux travaux publics.
- Banque Extérieure d'Algérie (BEA) : La BEA a été créée le 1er octobre 1967 pour financer les entreprises étrangères. La création du BEA vise à améliorer les relations extérieures et le commerce avec d'autres pays.

¹ Kherchi Hanya, article « L'EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ALGERIEN SOUS LES NOUVELLES REGLE PRUDENTIELLES INTERNATIONALES », p 32.

² Idem, p 33.

³ Khelifati Salima et Krimat Amel encadré par Ferrah Sabrina, Op-cit p 19.

⁴ Idem, p 20.

1.3 La période de la spécialisation de 1970 à 1979 :

Compte tenu de la demande croissante d'activité économique. La spécialisation s'est avérée être la meilleure solution pour répondre à cette demande croissante. A cet effet, la BNA et la CPA ont été réorganisées et deux nouveaux organismes bancaires ont été créés pour reprendre certaines de leur activité.¹

Cette période représente un pont pour le secteur bancaire qui a passé de trois banque commerciales au sept, suite à l'apparition des banques nouvelles tel-que : la BADR créé par la restructuration de la BNA afin de se fonctionner sur le secteur agricole et agro industriel, la BDL est une restructuration de la CPA pour se concentrer sur les financements locaux, la CAD et la CNEP.

1.4 La période de la restructuration organique de 1990 à nos jours :

En avril 1990, la LMC annonce une rupture avec les anciennes pratiques en instaurant le principe de la séparation des pouvoirs. Elle a consacré l'indépendance des agences compétentes vis-à-vis de l'exécutif. Son objectif était de transformer radicalement les anciennes pratiques interventionnistes et d'introduire progressivement des règles d'administration généralement acceptées. Enfin, il visait à réorganiser l'économie nationale par la mise en place de mécanismes fondés sur les règles du marché.²

Aujourd'hui, le système algérien comprend, outre la banque centrale, 20 banques commerciales, 3 bureaux de représentation de grandes banques internationales, 3 fonds d'assurance, une bourse des valeurs, une société de refinancement hypothécaire, une chambre de compensation avec des fonctions de conservation. Il y a des sociétés. Les 1 200 agences du réseau bancaire sont toujours contrôlées à 99 % par les banques publiques.³

2. Les principales mesures prises par la banque d'Algérie pour surmonter la crise sanitaire

Énumérez quelques-unes des ordonnances émises par les autorités bancaires algériennes dans les années où l'Algérie a introduit des réglementations avant la crise du coronavirus, et comparez-les à 2020, lorsque l'Algérie a fait face à des changements dans les décisions des autorités bancaires et financières lors de la pandémie de coronavirus-19. Le gouvernement algérien a modifié ses règles prudentielles et la Banque d'Algérie a publié de nouvelles

¹ Kherchi Hanya, Op-cit, p 34.

² Ibid, p 35.

³ Khelifati Salima et Krimat Amel, Op-cit, p 22.

instructions sur les exceptions qui assouplissent certaines règles prudentielles applicables aux banques et établissements financiers.¹

- A- Conformément à l'article 2, l'instruction n°07-2020 du 29 avril 2020 :« Le taux d'intérêt directeur applicable aux opérations principales de refinancement est fixé à 3 % au lieu de 3,25 %».
- B- Conformément à l'article 2, l'instruction n°05-2020 du 06 Avril 2020 : «Le ratio de liquidité exigé réglementairement est réduit de 100% à 60% durant cette crise».
- C- Conformément à l'article 4 et 5, Instruction N°05-2020 du 06 Avril 2020 :« La possibilité de reporter le paiement des échéances de crédits, et de rééchelonner les créances, et même de consentir de nouveaux crédits pour les clients des banques qui ont été impactées par la crise Covid-19».
- D- Conformément à l'article 3, Instruction n° 02-2021 du 7 Février 2021 : «Libérer un montant supplémentaire de liquidité grâce à la réduction du taux de réserve obligatoire sur plusieurs reprises de 8% à 2%».
- E- Conformément à l'article 2, Instruction n°08-2020 du 29 Avril 2020 :« La Banque d'Algérie a relevé le seuil de refinancement des titres négociables
 - De 90% à 95% pour une échéance résiduelle inférieure à 1 an ;
 - De 80% à 90% pour une échéance résiduelle entre 1 an et 5 ans ;
 - De 70% à 85% pour une échéance résiduelle égale ou supérieure à 5 ans».
- G- Conformément à l'article 2, Instruction n°08-2020 du 08 Décembre 2022 :« Le taux de la prime due par les banques ainsi que les succursales de banques étrangères exerçant en Algérie, au titre de leur participation au système de garantie des dépôts bancaires est fixé pour l'exercice 2019, conformément à la délibération du Conseil de la Monnaie et du Crédit en date du 07 décembre 2020, à 0,1% de l'ensemble des dépôts enregistrés au 31 décembre 2019».

3. Les actions de la BNA face à la pandémie de la COVID-19 :

Selon le rapport de la BNA : « pour faire face à la conjoncture sanitaire relative à la pandémie de la COVID-19, la Banque s'est mobilisée pour apporter son soutien aux acteurs économiques et à l'effort national de lutte contre le coronavirus par la réalisation de plusieurs actions dont :

¹ Ibid, p 29.

- Le don en numéraire au Fonds de Solidarité mis en place par les pouvoirs publics en soutien à l'effort national de lutte contre le coronavirus.
- La contribution du personnel de la Banque par une journée de travail en signe de solidarité.
- L'installation d'une Cellule de Crise au sein de la Direction Générale, chargée de la mise en place des mesures sanitaires, confortée par des campagnes de communication et de sensibilisation du personnel et des clients sur les gestes barrières et d'hygiène afin de limiter la propagation du virus.
- La continuité des activités et le partage de l'information avec les clients via les différents canaux à distance (site WEB, réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn,...).
- La mise en place des mesures de protection nécessaires :
 - ✓ Congé exceptionnel rémunéré de 50% de l'effectif sélectionné parmi les plus vulnérables (femmes enceintes, malades chroniques, ...).
 - ✓ Sensibilisation de la clientèle pour recourir prioritairement aux services à distance.
 - ✓ Suspension du pointage biométrique.
 - ✓ Mise en place de mesures de confinement et de distanciation sociale.
 - ✓ Aussi, la Banque s'est alignée sur les mesures d'aides prises par les pouvoirs publics, en mettant en place un mode opératoire relatif aux mesures de prise en charge des entreprises en difficultés financières impactées par la COVID-19, suivant les instructions de la Banque d'Algérie, avec entrée en vigueur des mesures exceptionnelles d'allègement de certaines dispositions prudentielles applicables aux Banques et établissements financiers.

Dans ce cadre, la Banque a apporté son soutien financier aux PME/PMI et aux entreprises publiques impactées par la crise sanitaire. Ces dernières ont bénéficié d'un montant de 13 397 Millions de Dinars dont 2 964 Millions de Dinars destinés au paiement des salaires ».¹

¹ BNA, rapport annuel 2020, p 11.

SECTION 2 : L'ANALYSE DESCRIPTIVE DES DONNEES

Dans cette section, nous commencerons par présenter les variables étudiées, à savoir les emplois, les ressources et les impayés en décrivant leur signification, ensuite, nous analyserons l'évolution de ces trois variables, par agence, sur la période de 2017 à 2022. Enfin, nous présenterons des cercles de concentration des emplois et des ressources de quelques agences.

1. Méthodologie de travail

Nous allons traiter et analyser les données collectées auprès d'un échantillon de dix (10) agences de la direction régionale de la BNA de Rouiba.

Le tableau ci-dessous présente les dix agences de la BNA concernées par notre étude :

Tableau 3 : Les dix agences de la BNA avec leur code

Codes	Agences
631	Agence Thenia
632	Agence Rouiba 1
640	Agence Bordj kiffan
641	Agence Rouiba 2
644	Agence Reghaia 1
645	Agence Boumerdes
646	Agence Ain Taya
649	Agence El Hamiz
650	Agence Reghaia 2
651	Agence Bordj El Bahri

Source : élaboré par nous-mêmes

Nous allons nous concentrer sur trois (3) variables :

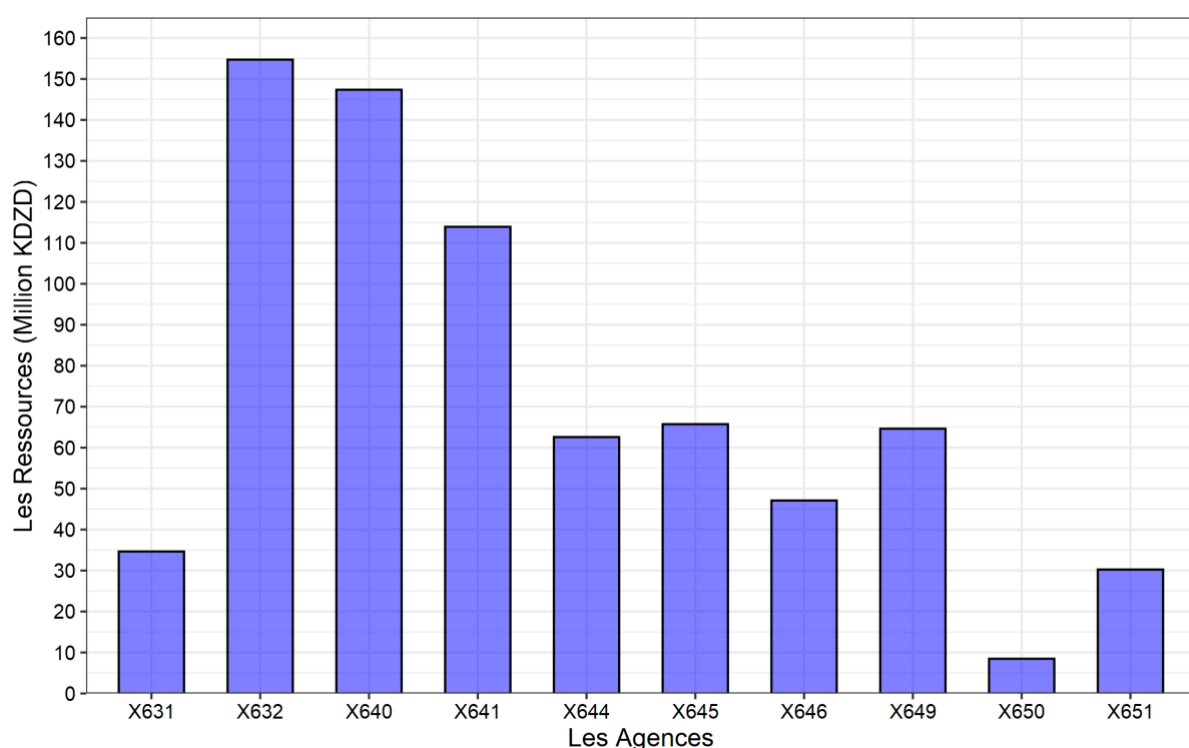
- **Les ressources** sont les dépôts, les collectes et les fonds récoltés par la banque.
- **Les emplois** sont les crédits octroyés par la banque à ses clients.
- **Les impayés** sont les créances qui n'ont pas été remboursées.

Les figures et les tableaux des mesures statistiques descriptives présentées ont été réalisées à l'aide du logiciel RStudio version 4.3.0, après collecte, traitement et analyse des données

2. Analyse descriptive des variables

2.1 Constats et commentaires liés à l'évolution des ressources par agence

Figure 6 : Evolution des ressources par agence 2017 - 2022

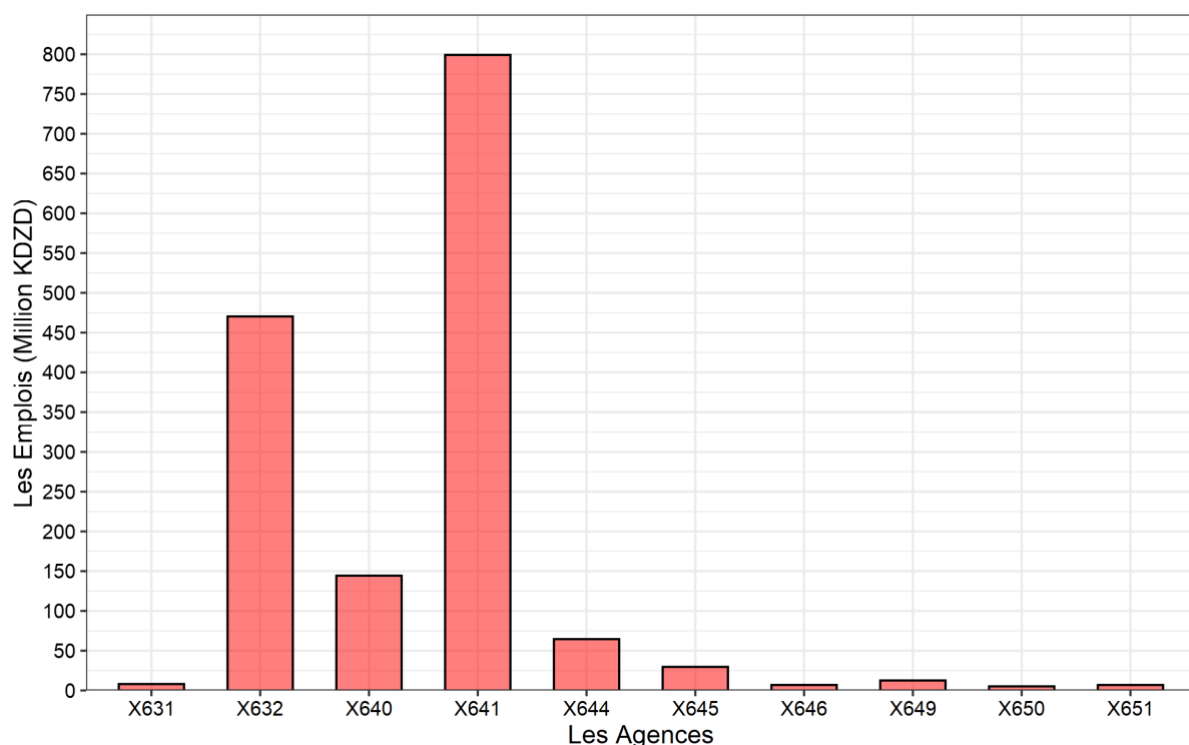


Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide du logiciel RStudio

Globalement, la plupart des agences présentent des barres importantes, à l'exception de l'agence 650 qui semble avoir des ressources relativement faibles par rapport aux autres. Cette observation suggère que ces agences ont réussi à générer des niveaux de ressources plus élevés que les autres agences sur la période considérée. Cependant, cette différence peut être due à plusieurs facteurs, tels que la taille de l'agence, le nombre de clients qu'elle dessert, la qualité de ses produits ou services, la compétence de ses employés, les clients (privée ou publique) et même la zone géographique où elles sont situées.

2.2 Constats et commentaires liés à l'évolution des emplois par agence

Figure 7 : Evolution des emplois par agence 2017 – 2022



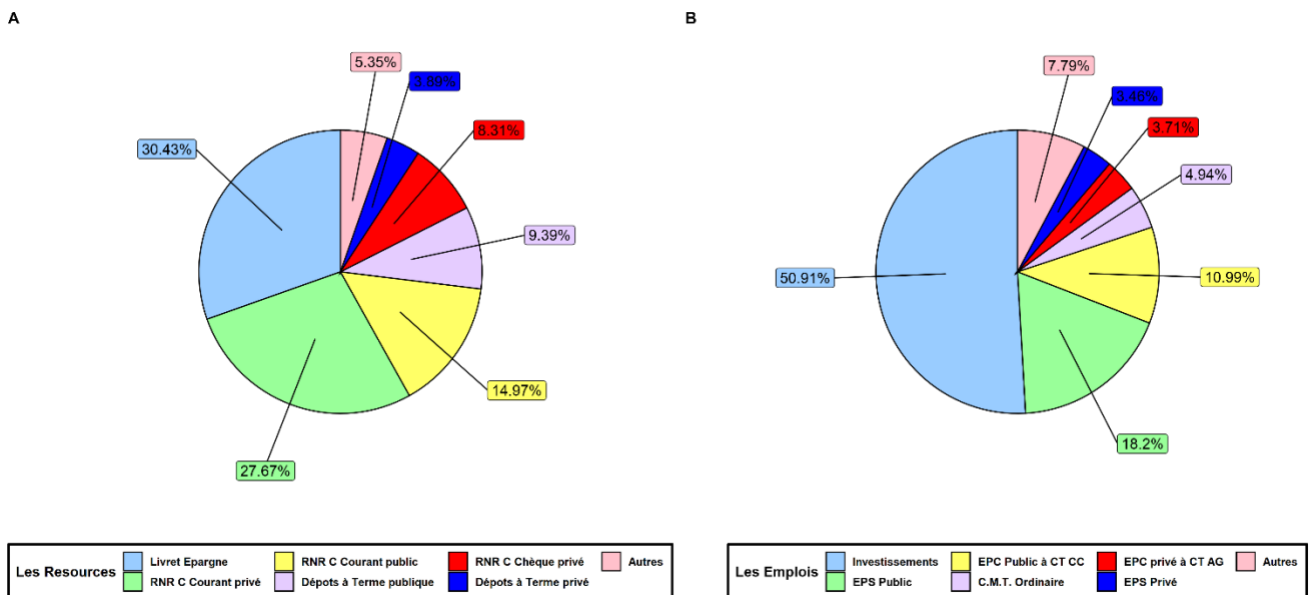
Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide du logiciel RStudio

Il semble que les agences 632, 640, 641 et 644 de la direction régionale de la BNA ont une concentration élevée d'emplois par rapport aux autres agences de la région (95,53 %).

Cette concentration est due aux crédits accordés aux grandes entreprises publiques associées à ces quatre agences, telles que Sonelgaz, Air Algérie, Algérie Télécom et la Société nationale des véhicules industriels (SNVI).

Les cercles (représentés dans les figures 10, 11, 12 et 14) confirment que la majeure partie des crédits distribués est destinée au secteur public, plus spécifiquement au crédit d'investissement. Par exemple, dans l'agence 641, les crédits d'investissement représentent 53 % de l'ensemble de ses emplois.

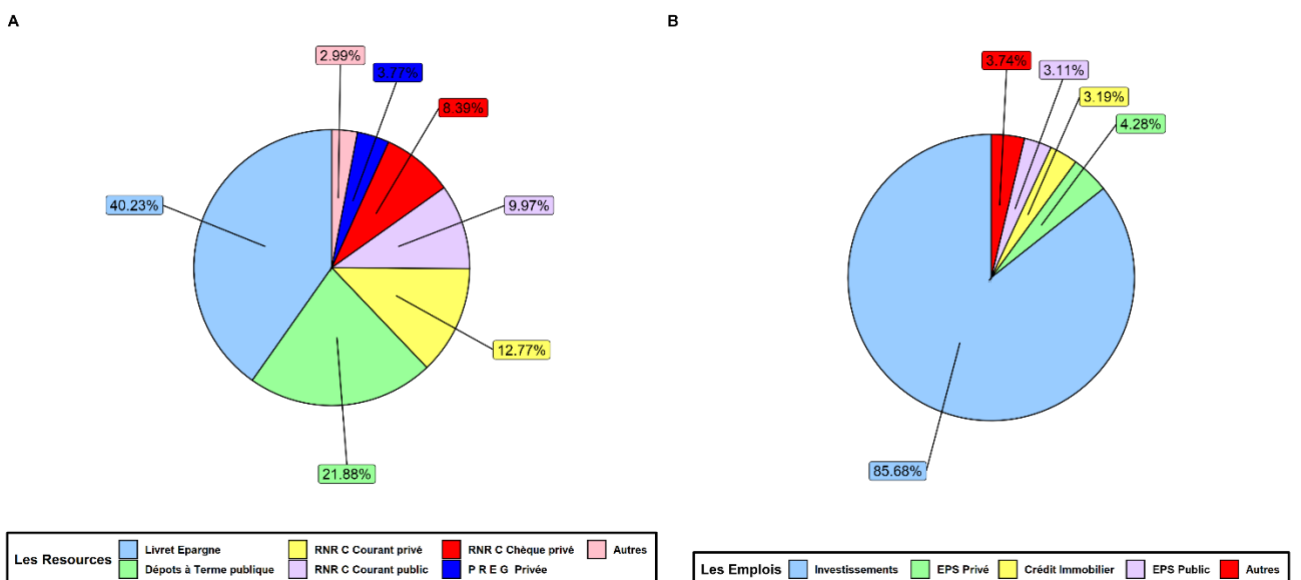
Figure 8 : Les emplois et les ressources de l'agence 632 2017 - 2022



Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide du logiciel RStudio

Dans l'agence 632, les crédits d'investissement et les engagements par signature publique, ainsi que les caisses à court terme des comptes courants public, représentent 80,1% de l'ensemble des emplois de l'agence. En ce qui concerne les ressources de l'agence, les livrets d'épargne, les dépôts à terme publics, ainsi que les ressources non rémunérées à vue des comptes courants privés et publics, représentent 82,46% de ces ressources.

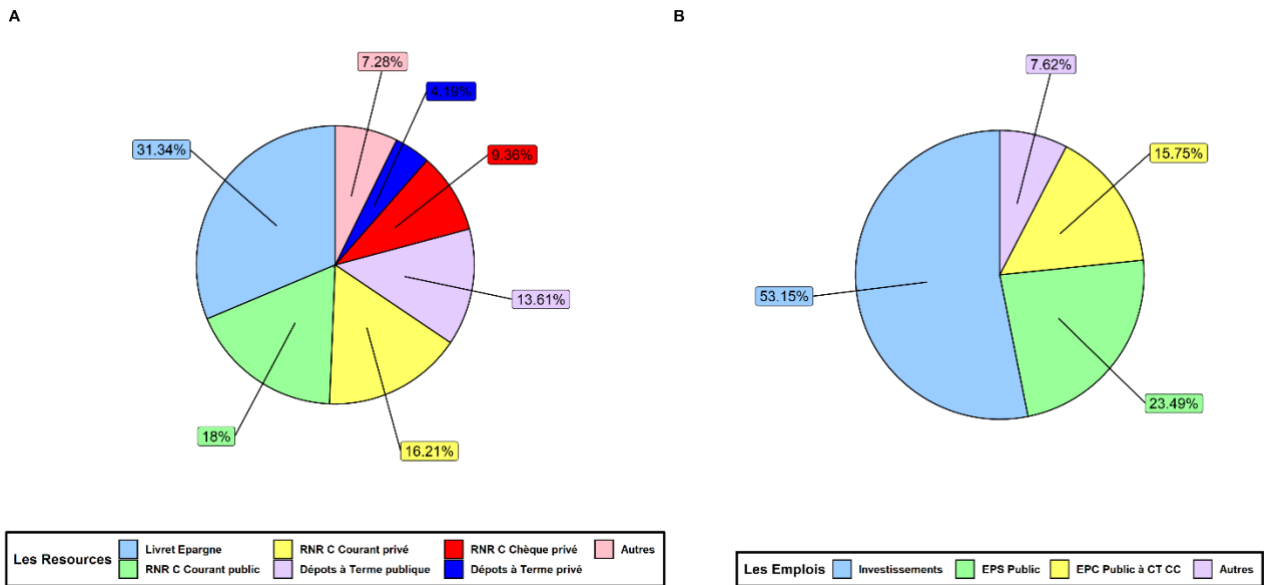
Figure 9 : Les emplois et les ressources de l'agence 640 2017 - 2022



Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide du logiciel RStudio

Dans l'agence 640, les crédits d'investissement représentent 85,68% de l'ensemble des emplois de l'agence. En ce qui concerne les ressources de l'agence, les livrets d'épargne et les dépôts à terme publics représentent 62,11% de ces ressources.

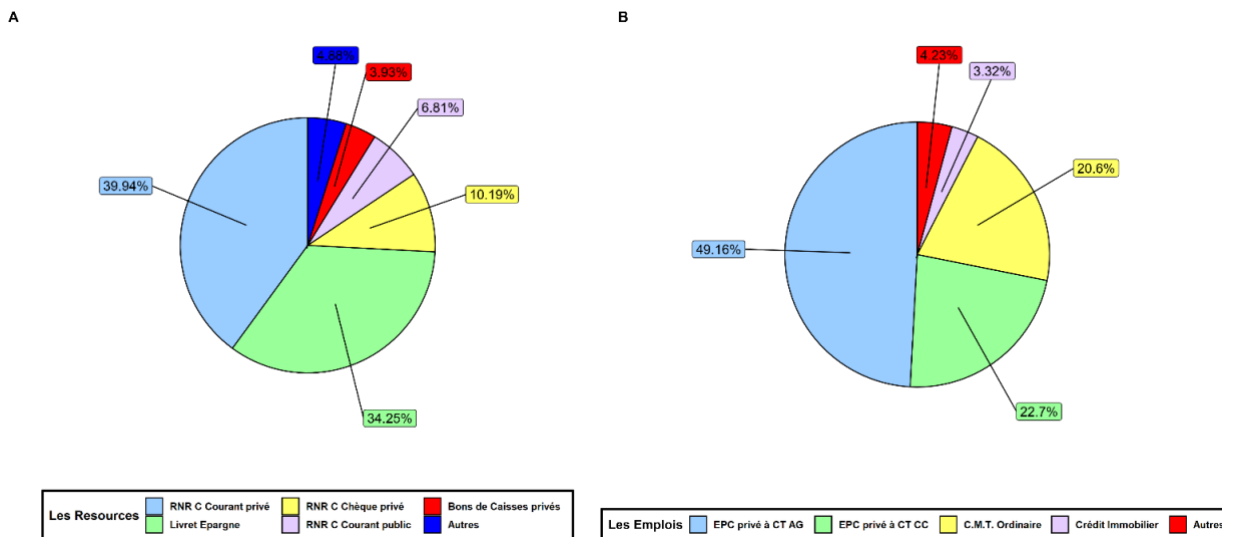
Figure 10: Les emplois et les ressources de l'agence 641 2017 - 2022



Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide du logiciel RStudio

Dans l'agence 641, les crédits d'investissement et les engagements par signature publique, ainsi que les caisses à court terme des comptes courants public, représentent 92,39 % de l'ensemble des emplois de l'agence. En ce qui concerne les ressources de l'agence, les livrets d'épargne, les dépôts à terme publics, ainsi que les ressources non rémunérées à vue des comptes courants privés et publics, représentent 79,16 % de ces ressources.

Figure 11 : Les emplois et les ressources de l'agence 644 2017 - 2022

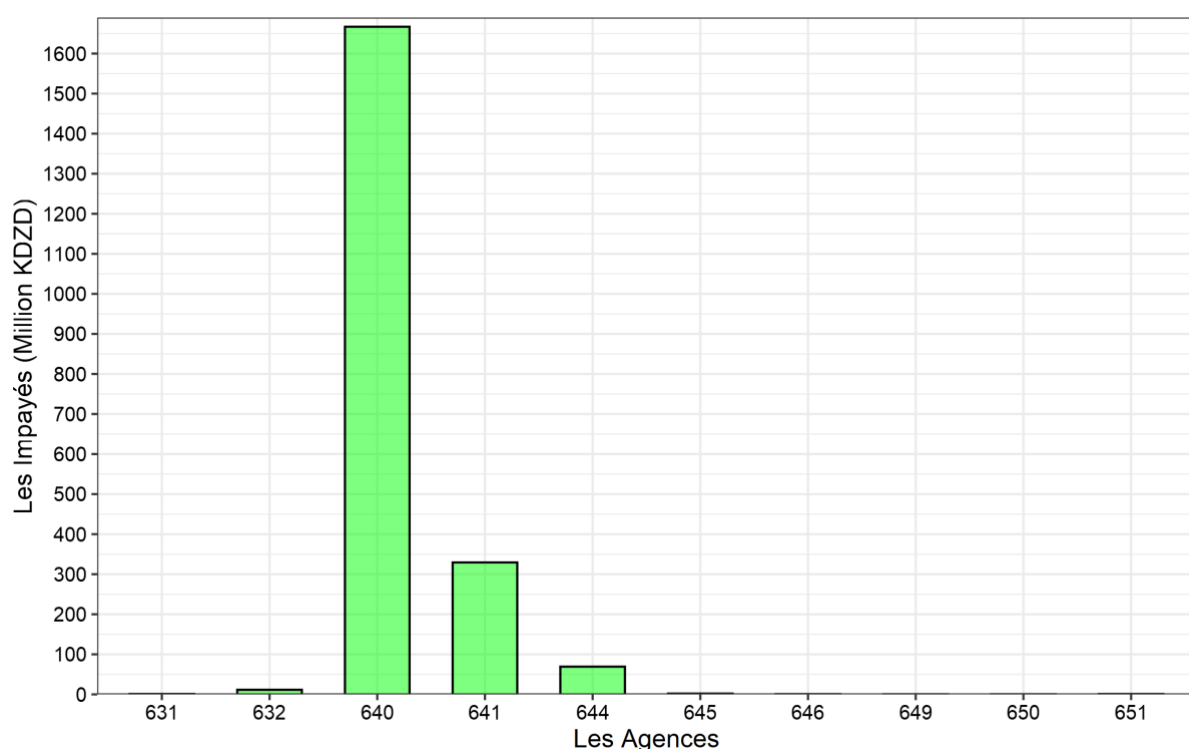


Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide du logiciel RStudio

Dans l'agence 644, les crédits d'investissement et les emplois par Caisses à Moyens et Longs Termes Privés Ordinaire, ainsi que les caisses à court terme des comptes courants privés, représentent 92,46 % de l'ensemble des emplois de l'agence. En ce qui concerne les ressources de l'agence, les ressources non rémunérées à vue des comptes courants ainsi les livrets d'épargne, représentent 74,19 % de ces ressources.

2.3 Constats et commentaires liés à l'évolution des impayés par agence

Figure 12 : Evolution des impayés par agence 2017 - 2022



Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide du logiciel RStudio

Les agences 632, 640, 641 et 644 sont responsables de la quasi-totalité (99,73%) des impayés de la direction régionale de la BNA, car elles gèrent les comptes des clients en difficulté financière ou en défaut de paiement. Les figures N°10, 11 et 12 montrent que ces agences ont un pourcentage élevé d'investissement (respectivement 85,68%, 53,15% et 49,16%), ce qui explique en partie pourquoi elles ont du mal à rembourser leurs prêts et accumulent des impayés. De plus, ces agences ont une clientèle plus importante ou plus active dans la région, ce qui peut également contribuer à leur part plus élevée d'impayés par rapport aux autres agences. Enfin, les procédures de recouvrement de ces agences sont moins efficaces que celles des autres agences, ce qui a rendu difficile la récupération des impayés à temps.

SECTION 3 : LES EFFETS DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE BANCAIRE

Dans cette section, nous analyserons l'impact du COVID-19 sur l'activité bancaire en utilisant des données recueillies auprès de la direction de la BNA à Rouiba. Nous examinerons l'évolution des activités bancaires, y compris les emplois, les ressources et les impayés, en prenant en compte les périodes antérieures, pendant et après la pandémie de COVID-19, ainsi que l'évolution du Produit Net Bancaire (PNB) de 2017 à 2021.

1. Analyse statistique des variables

Les mesures de tendance centrale, de dispersion, de forme et de position sont couramment utilisées en statistiques pour décrire une distribution de données.

- Les mesures de tendance centrale incluent la moyenne, la médiane et le mode qui indiquent respectivement où se situe le centre de la distribution.
- Les mesures de dispersion comprennent la variance et l'écart-type.
- Les mesures de forme, telles que la symétrie et l'aplatissement excessif, sont utiles pour comprendre la distribution des données, pour identifier les valeurs aberrantes et afin de décider les méthodes statistiques appropriées pour analyser les données.
- Les mesures de position incluent les quartiles, qui divisent la distribution en intervalles égaux de pourcentage.

Toutes ces mesures sont utiles pour comprendre les propriétés statistiques d'un ensemble de données et pour en tirer des conclusions.

1.1 Ressources

1.1.1 Description statistique

Tableau 4 : Les mesures statistiques descriptives des ressources 2017 – 2022

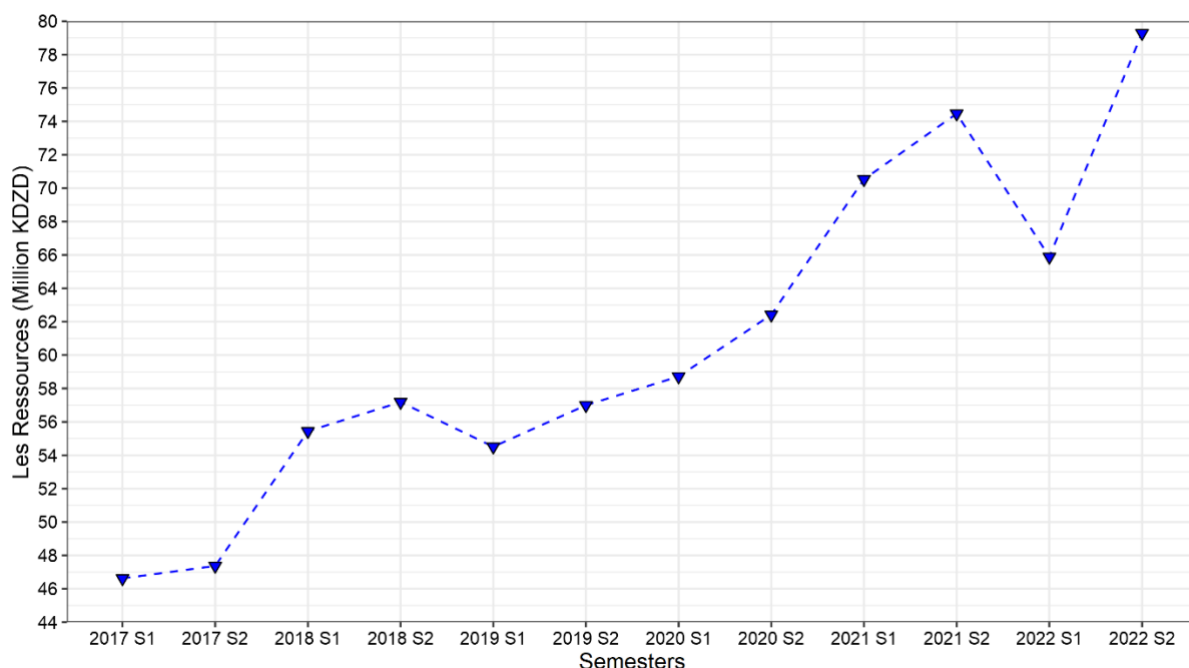
Mesures statistiques descriptives	Moyenne	Médiane	Mode	Ecart-type	Coefficient d'asymétrie
Ressources (KDZD)	60 785 124	57 952 322	46 623 952	10 149 118	0,38
Mesures statistiques descriptives	Aplatissement excessif	Minimum	Premier quartile	Troisième quartile	Maximum
Ressources (KDZD)	-0,78	46 623 952	54 743 180	69 369 063	79 284 869

Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide du logiciel RStudio

- La série de données comprend des valeurs comprises entre 46 623 952 KDZD en premier semestre 2017 et 79 284 869 KDZD en deuxième semestre 2022.
- La moyenne des valeurs pour la période allant de 2017 à 2022 est de 60 785 124 KDZD, avec une médiane de 57 962 322 KDZD
- Le coefficient d'asymétrie est positif, indiquant que les valeurs aberrantes (valeurs extrêmes) sont étalées à droite de la moyenne, vers la valeur maximale.
- L'aplatissement excessif est négatif, suggérant que les valeurs extrêmes sont rares.
- La partie médiane des ressources pour la période allant de 2017 à 2022 se situe entre 54 743 180 KDZD et 69 369 063 KDZD.

1.1.2 Constats et commentaires liés à l'évolution des ressources par temps

Figure 13 : Evolution des ressources par temps 2017-2022



Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide du logiciel RStudio

- La courbe des ressources présente une augmentation continue et progressive avant la période du COVID-19, c'est-à-dire de 2017 à 2019. Cette croissance est expliquée par plusieurs facteurs tels que l'augmentation du nombre de clients, l'ouverture de nouvelles agences et l'amélioration des services offerts par la banque.
- Pendant la période de COVID-19, de 2020 à 2021, nous observons également une évolution positive des ressources. Cette augmentation est attribuable aux mesures de confinement et aux restrictions de déplacement, qui ont entraîné des dépôts

supplémentaires et l'ouverture de nouveaux comptes. Cependant, l'activité d'investissement a été ralentie pendant cette période.

- Après le deuxième semestre de 2021, nous constatons une baisse des ressources. Cette diminution s'explique par le redémarrage de l'activité économique, où la banque utilise ses ressources pour accorder des crédits. De plus, les clients ont effectué des retraits, ce qui a entraîné une diminution des dépôts bancaires.

1.2 Emplois

1.2.1 Description statistique

Tableau 5 : Les mesures statistiques descriptives des emplois

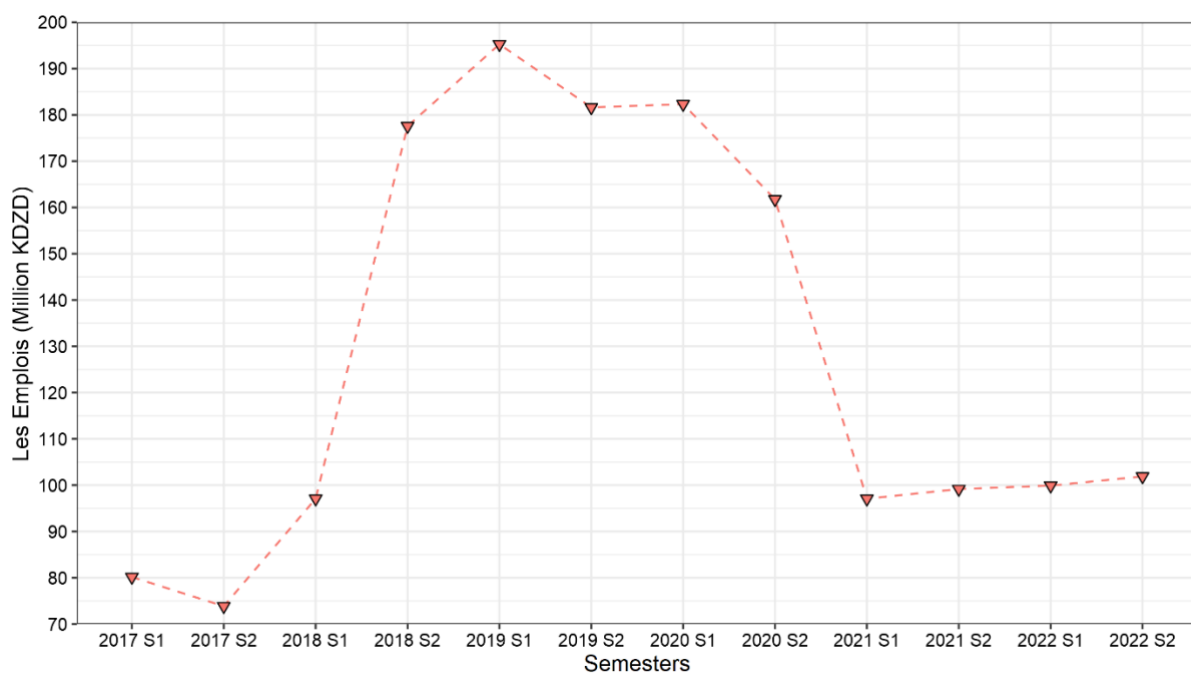
Mesures statistiques descriptives	Moyenne	Médiane	Mode	Ecart-type	Coefficient d'asymétrie
Emplois (KDZD)	128 970 817	100 893 842	80 167 946	46 086 773	0,31
Mesures statistiques descriptives	Aplatissement excessif	Minimum	Premier quartile	Troisième quartile	Maximum
Emplois (KDZD)	-1,66	73 859 166	97 082 176	180 594 641	195 244 066

Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide du logiciel RStudio

- La série des emplois comprend des valeurs comprises entre 73 859 166 KDZD et 195 244 066 KDZD.
- La moyenne sur cette période est de 128 970 817 KDZD.
- La médiane, qui correspond à la valeur pour laquelle 50% des emplois sont inférieurs ou égaux et 50% supérieurs ou égaux, est de 100 893 842 KDZD.
- Le coefficient d'asymétrie étant positif, cela indique que les valeurs extrêmes sont étalées à droite de la moyenne, vers la valeur maximale.
- L'aplatissement excessif étant négatif, cela indique que les valeurs extrêmes sont rares.
- Enfin, la partie médiane des emplois se situe entre 97 082 176 KDZD et de 180 594 641 KDZD pour cette période de 2017 à 2022.

1.2.2 Constats et commentaires liés à l'évolution des emplois par temps

Figure 14 : Evolution des emplois par temps 2017-2022



Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide du logiciel RStudio

Les emplois qui représentent les crédits accordés aux clients ont connu une évolution depuis 2017 cela à une relation avec la diversification des crédits proposés par la BNA. En 2019 les emplois ont subi une baisse cette dernière est expliqué par les manifestations de peuple algérien ainsi les différents mouvements de « Hirak », la stagnation de l'activité d'investissement des entreprises publiques qui sont les clients principaux de la BNA et la limitation de l'octroi des crédits ANSEJ par une note interne.

Le premier semestre de l'année 2020 les emplois accordés restent dans le même volume de 2019 ce qui coïncide avec la première vague de coronavirus, les périodes de confinement obligatoire, les arrêts de travail et la stagnation de l'activité économique réduit la demande des crédits. Une baisse continue apparaît dans le deuxième semestre de 2020 et continue jusqu'au premier semestre de 2021 en atteignant un seuil minimal pendant cette période. Une reprise de l'octroi des crédits est ensuite constatée juste après le premier semestre de 2021, expliquée par une reprise de l'investissement.

En général, nous constatons une agressive baisse des emplois durant la période de Covid-19.

1.3 Impayés

1.3.1 Description statistique

Tableau 6: Les mesures statistiques descriptives des impayés 2017 - 2022

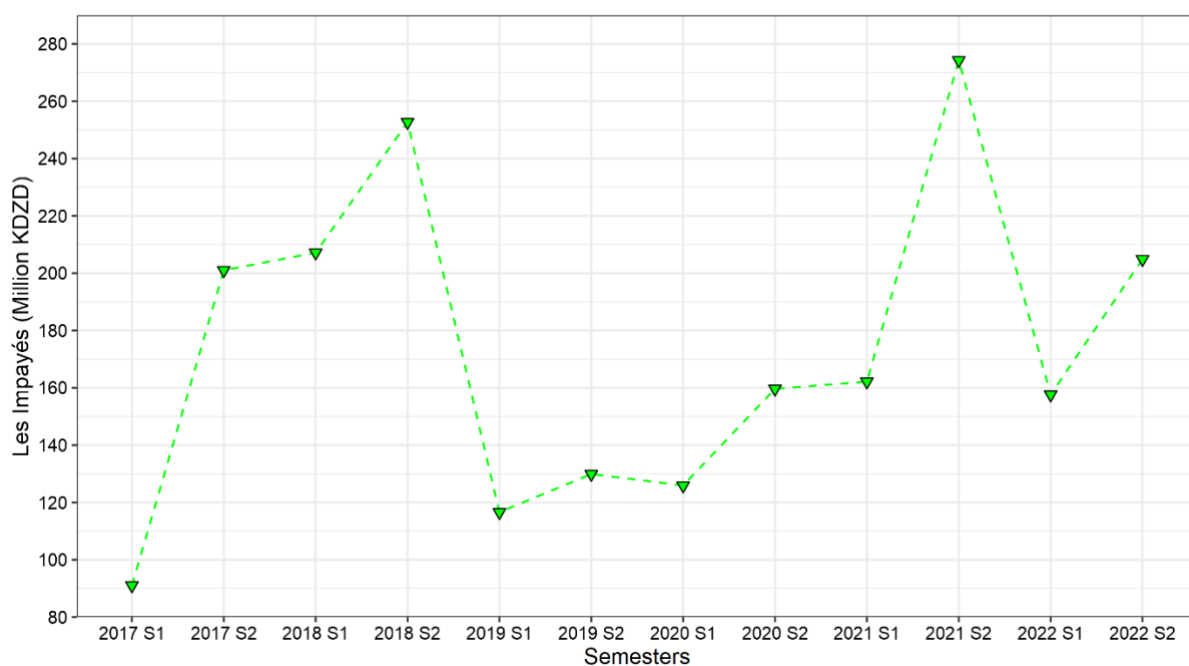
Mesures statistiques descriptives	Moyenne	Médiane	Mode	Ecart-type	Coefficient d'asymétrie
Impayés (KDZD)	173 571 876	160 905 569	91 028 338	55 661 985	0,36
Mesures statistiques descriptives	Aplatissement excessif	Minimum	Premier quartile	Troisième quartile	Maximum
Impayés (KDZD)	-0,82	91 028 338	126 903 529	2 065 83 362	274 262 077

Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide du logiciel RStudio

- Le minimum et le maximum de cette série est comprise entre 910283387 KDZD et 274262077 KDZD.
- La moyenne sur la période 2017 - 2022 est 173571 876 KDZD.
- La médiane est 160905569 KDZD.
- Le coefficient d'asymétrie est positif alors la distribution des valeurs extrêmes sont étalées à droite de la moyenne, du côté minimum.
- L'aplatissement excessif est négatif alors les valeurs extrêmes sont rares.
- La partie médiane des impayés sur cette période 2017 et 2022 se situe entre 126903529 KDZD et 206583362 KDZD.

1.3.2 Constats et commentaires liés à l'évolution des impayés par temps

Figure 15 : Evolution des impayés par temps 2017 - 2022



Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide du logiciel RStudio

Les impayés ont connu deux augmentations significatives. La première a eu lieu à la fin de 2018 en raison du non-remboursement des crédits ANSEJ et du non-remboursement d'un client principal, la SNV, qui est une entreprise publique. Cette situation a été résolue grâce à la communication d'une note incitant au remboursement des crédits ANSEJ et à l'acquisition de l'entreprise SNV par l'armée algérienne, qui a ensuite commencé à rembourser ses crédits.

En 2020, nous constatons une augmentation continue des impayés, atteignant un pic maximal en 2021. Cela s'explique par l'incapacité des clients à rembourser leurs crédits en raison de problèmes financiers et de la détérioration de leur niveau de vie résultant des arrêts de travail et des confinements obligatoires.

L'impact du COVID-19 a été constaté un an après la première vague, car le remboursement des crédits octroyés en 2020 a commencé un an plus tard. Selon un entretien, La BNA soutient que la situation des impayés pendant la période de la COVID-19 n'a pas connu une détérioration significative. Cette constatation s'explique en partie par le fait que les principaux clients de la BNA sont des entreprises publiques. De plus, la banque a mis en place des mesures de règlement à l'amiable, telles que l'extension des délais de remboursement et la suppression des pénalités de retard. Par conséquent, ces ajustements sont pris en compte comme des crédits en cours de remboursement, ce qui contribue à la limitation de l'augmentation des impayés.

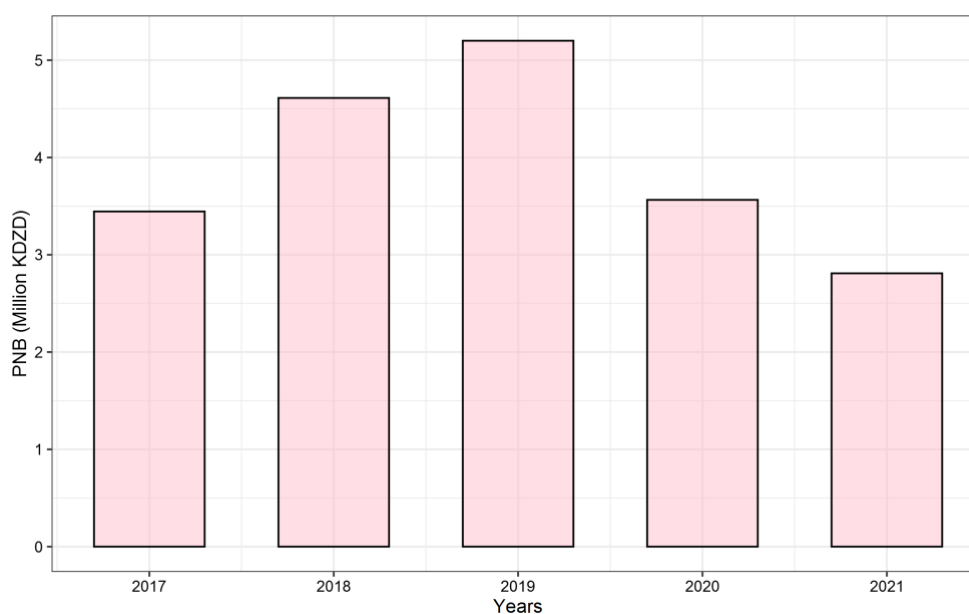
2. Evolution de Produits Nets Bancaire de la direction régionale de la BNA de Rouiba 2017 – 2021

Le Produit Net Bancaire (PNB) : « représente la valeur ajoutée générée par les activités bancaires et correspond à la différence entre les produits qui sont les commissions et dépôts d'intermédiaires (intérêts perçus sur les crédits accordés à la clientèle) et les charges générés par cette activité qui sont les commissions versées aux apporteurs d'affaires ou aux sous-traitants, les honoraires liés à l'emploi et les intérêts payés par la banque.

La formule de calcul du PNB est la suivante :

$$\text{PNB} = (\text{produits d'exploitation} + \text{intérêts et commission perçus}) - (\text{charges d'exploitation} + \text{intérêts et commission dus}) \gg^1$$

Figure 16 : Evolution du PNB de la direction régionale de Rouiba 2017 - 2021



Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide du logiciel RStudio

La direction régionale de la BNA a généré un produit net bancaire de 3 445 039 KDZD en 2017, qui a augmenté à 5 200 045 KDZD en 2019. Cependant, en 2020, en raison de la pandémie du Covid-19, le PNB a diminué de 1 635 795 KDZD par rapport à 2019. En 2021, la banque a réalisé un PNB de 2 809 286 KDZD, marquant une diminution de 754 964 KDZD. Par conséquent, on peut conclure que le produit net bancaire (PNB) de la direction régionale de la BNA a diminué pendant les années de la pandémie de Covid-19 (2020 – 2021).

¹ <https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire-comptable-et-fiscal/1198577-produit-net-bancaire-definition-et-calcul/> (consulté 30/05/2023)

Cette diminution du PNB peut être attribuée à plusieurs facteurs. Tout d'abord, il y a eu une diminution des revenus générés par les produits bancaires tels que les commissions et les intérêts sur les crédits en raison d'une réduction de l'octroi de crédits pendant la période de la pandémie, ce qui a impacté négativement le PNB.

De plus, une augmentation des charges, notamment les intérêts payés par la banque aux apporteurs de fonds ont contribué à la diminution du PNB. Cette augmentation des ressources entraîne des charges d'intérêts plus élevées, ce qui a impacté négativement le PNB global de la banque.

Conclusion

La pandémie de Covid-19 a eu un impact considérable et sans précédent, y compris sur l'activité de la BNA (Banque Nationale d'Algérie). Pour évaluer cet impact, nous avons examiné les mesures prises par la Banque centrale pour faire face à la crise. De plus, nous avons utilisé le logiciel R pour analyser les données collectées auprès des dix agences de la direction régionale de la BNA sur la période 2017-2022.

En ce qui concerne le Produit Net Bancaire (PNB), nous avons observé une baisse pendant la période de la pandémie. Cette diminution s'explique par l'impact positif du Covid-19 sur les ressources et la diminution des emplois durant cette période. Cependant, nous avons également constaté que la BNA a réussi à limiter l'augmentation des impayés grâce aux mesures mises en place.

On conclut que la pandémie de Covid-19 a eu un impact négatif sur l'activité de la BNA, mais les mesures prises par la banque ont contribué à atténuer cet impact et favorisent une reprise rapide.

Conclusion générale

Le système bancaire est un pilier essentiel de l'économie, facilitant les opérations d'intermédiation financière entre les différents agents économiques. Les banques collectent des dépôts, accordent des prêts et fournissent d'autres services financiers, contribuant ainsi à la croissance économique et au développement. La banque centrale supervise le système bancaire et met en place des mesures de régulation et de politique monétaire pour assurer la stabilité financière et soutenir l'économie dans son ensemble. Cependant les banques font face à une multitude de risques et de crises.

Tout à fait, lorsqu'une crise financière survient, elle peut avoir des répercussions importantes sur les institutions bancaires et l'économie dans son ensemble. Les crises financières peuvent être déclenchées par différents facteurs tels que des bulles spéculatives, pour surmonter cette crise les banques centrales ont mis en place des mesures de politique monétaire exceptionnelles, telles que la réduction des taux d'intérêt et la fourniture de prêts à long terme aux banques. Les gouvernements ont également lancé des plans de relance économique comprenant des aides financières directes et des reports de paiements pour soutenir les secteurs impactés.

L'objectif principal de cette recherche est d'étudier l'impact de la crise sanitaire du COVID-19 sur le secteur bancaire en général, avec une attention particulière portée à la Banque Nationale d'Algérie (BNA). Cette recherche permettra de mieux comprendre les défis auxquels les banques ont été confrontées pendant la crise, ainsi que les mesures prises pour atténuer ces impacts.

Nous avons mené cette étude en utilisant des données recueillies telles que les impayés, les ressources, les emplois et enfin le PNB. À la suite de cette recherche, nous avons obtenu des résultats qui confirment les trois hypothèses, à savoir que la crise du COVID-19 a eu un impact significatif et négatif sur le secteur bancaire, en particulier sur le Produit Net Bancaire (PNB), pendant la période de la pandémie.

Concernant les impayés ont été impacté négativement par la crise sanitaire COVID-19, les banques ont été confrontées à une augmentation des impayés, car les emprunteurs ont éprouvé des difficultés à rembourser leurs prêts.

La stagnation de l'activité économique durant la pandémie a également eu un impact négatif sur l'emploi dans le secteur bancaire et entraîne une augmentation des ressources. Parallèlement, La crise du COVID-19 a eu un véritable impact sur le Produit Net Bancaire (PNB) et l'emploi dans le secteur bancaire

Malgré ces difficultés, la Banque Nationale d'Algérie (BNA) a réussi à limiter l'augmentation des impayés grâce aux mesures mises en place.

L'un des principaux défis de notre recherche réside dans les contraintes liées à la confidentialité des clients de la banque, ce qui limite notre capacité à analyser en détail les entreprises ayant accumulé des impayés. En raison des réglementations sur la protection des données et de la confidentialité, il peut être difficile d'obtenir des informations spécifiques sur les clients individuels et les entreprises. Cela limite notre capacité à effectuer une analyse approfondie de leur situation financière et de leurs impayés durant le covid-19.

De plus, l'échantillon utilisé dans notre recherche est limité à certaines agences de la Banque Nationale d'Algérie (BNA), ce qui peut restreindre la diversité des données et la représentativité des résultats. L'inclusion d'agences situées dans différentes wilayas aurait permis une analyse plus complète des variations régionales et des facteurs locaux qui peuvent influencer les impayés.

Enfin, les difficultés rencontrées pour obtenir des données historiques sur une période de plus de 5 ans peuvent limiter notre compréhension des tendances à plus long terme et des évolutions sur une période plus étendue.

Ouvrages

1. ALBERT L., « Les mécanismes collectifs de crédits : Une nouvelle solution miracles », FNNDP, Namur, 1997.
2. BALSEM et d'autres, « l'essentiel sur l'économie » 4^{ème} édition Berti, Alger, 2007.
3. Banque des règlements internationaux « Bâle III : Dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires. ». Décembre 2010.
4. BEIONTONE et d'autres, Dictionnaire de science économique 3^{ème} édition Armand Colin, Paris 2010.
5. BENKRIMI Karim ;(Crédit Bancaire et Économie Financière); EL DAR EL OTHMANIA.
6. BERNARD & COLLI, Dictionnaire économique et financier, Paris, Ed. Du seuil, rue Jacob, 1996.
7. Bessis. j. « Gestion des risques et gestion Actif. Passif ». Édition Dalloz, Paris.
8. Bouyakoub F « l'entreprise et son financement bancaire » édition casbah, Alger.
9. Catherine Karyotis, « L'essentiel de la banque », Édition Gualino 2017/2018.
10. Cohen.E, « Dictionnaire de gestion », édition la découverte, Paris, 1994
11. DHAFER Saidane, « la nouvelle banque : métiers et stratégies », revue banque édition,PARIS, 2006.
12. Dov Ogien, « comptabilité et audit bancaire » Dunod, 2016.
13. Dumontier.P et Dupre.D, « Pilotage bancaire : les normes IAS et la réglementation Bâle II » édition. Revue Banque, Paris, 2005.
14. Éric Plottu, « Les crises et leur gestion. Typologies et temporalités du processus de résolution »,1998.
15. Fabien BIGNON « Formation risque de crédit » Mai 2013 journée 3.
16. Françoise Dekeuwer-Défossez et Sophie Moreil, « les mémentos » Dalloz ; 11^{ème} édition.
17. GUY GAUDAMINE ET MONTIER J, « Banque et marché financier », édition, ECONOMICA, PARIS 1999.
18. Jacob.H. et Sardi.A, « Management des risques bancaires », édition Afges, Paris, 2001.
19. Kharoubi. C et Thomas. P, « Analyse du risque de crédit », édition Rb, Paris, 2013.
20. KOLI MBO Rolly, « déterminants de la rentabilité des banques commerciales en rd congo », édition universitaires européennes 2012.

21. Lamarque.E, « Management de la banque- risques, relation client, organisation », édition Pearson, Paris, 2005.
22. Luc B-R., « Principe de technique bancaire » ; 25^{ème} édition ; Dunod ; Paris, 2008.
23. Mansouri Mansour, « Système et pratique bancaire en Algérie » édition Houma, 2006.
24. Philippe N, « Banque et Banque centrale Dans la Zone Euro » ; 1^{ère} édition ; De Boeck université, Bruxelles, 2004.
25. Richard Apostolik et d'autres, « Foundations of banking risk édition 2009.
26. Robert Boyer, Mario Dehove et Dominique Plihon « Les crises financières », La Documentation française. Paris, 2004.
27. Sean Cleary, Theierry Malleret: «Risques –Perception. Evaluation. Gestion, World economic Forum», édition Economica, Paris, 2017.

Articles

1. Albert MAROUANI, « les crises financières », France 2013.
2. Asli Demirgüç-Kunt,et d'autres, «Banking sector performance during the COVID-19 crisis», Journal of Banking and Finance, united states , 2020.
3. Gama Putra Danu Sohibien et d'autres, « COVID-19 Pandemic's Impact on Return on Asset and Financing of Islamic Commercial Banks: Evidence from Indonesia», Indonesia, 2022.
4. Hemza SALMI, Ahmed GHERAB, « Gestion de risque de liquidité et de taux d'intérêt par l'approche ALM : Cas de la Banque Nationale d'Algérie BNA », juin 2019.
5. Kherchi Hanya, article « l'évolution du système bancaire algérien sous les nouvelles règles prudentielles internationales ».
6. M.LACHEB, « Droit bancaire » IMAG, ALGER, 2001.
7. Mlle Khadija Ichrak ADDOU et Mme. Afaf BENSGHIR, « Les implications de la crise du Covid-19 sur le secteur bancaire participatif », du Maroc, 2020.
8. Smaili Siham, « le mode de fonctionnement des banques publiques algériennes dans un contexte de crise », 2017.
9. Zied Akrouf et Adnen Chokri , « La contagion de la crise des subprimes dynamique de court terme et de long terme », Tunisie, 2012.

Mémoires

1. KHELIFATI Salima ET KRIMAT Amel « mémoire COVID-19 et évolution des activités bancaires en Algérie Cas », SGA, 2021.
2. Zahra BENCHERIET, Tewfik BENSAHLA TANI article « La gestion de risque du crédit bancaires : Cas d'une banque publique Algérienne », décembre 2022.
3. Elie NJOUMENE, « les répercussions de la crise financière internationale sur les pays émergents », Belgique, 2009.
4. HABOU, Issa, « Impact de la crise financière internationale sur l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) », Maroc, 2009.
5. Amira RABOUDI Hejer MEDDEB, « La crise financière 2008 d'un simple risque de crédit bancaire à une crise mondiale », Nabeul, 2008.
6. Marilyn Glele-Kakai, « Différences entre les besoins en liquidité des banques américaines durant la crise financière de 2007 et la crise sanitaire de Covid 19 », HEC Montréal, 2022.
7. KHELIFATI Salima et d'autres, « COVID-19 et évolution des activités bancaires en Algérie Cas : SGA», université de Bejaia, 2021.
8. IZEGHLOUCHE et BRIKH, Encadré par Dr. MOUFFOK, « L'impact du covid-19 sur l'activité bancaire : cas de la SGA de la wilaya de Bejaia », université de Bejaia, 2021.
9. Rudy Bouguelli, "La politique monétaire de la Fed face à la crise de la covid-19 : entre continuité et rupture [The Fed's monetary policy in times of covid-19 : continuity and change]," Revue de la Régulation - Capitalisme, institutions, pouvoirs, Association Recherche et Régulation, 2021.
10. Basel Committee « On banking supervision, working paper on the Regulatory treatment of Operational Risk », September 2001.

Rapports

1. BNA, rapport annuel 2020.
2. BULLETIN DE LA BANQUE DE FRANCE, « La dynamique des crises financières internationales : quelques enseignements » BULLETIN DE LA BANQUE DE FRANCE – N° 64 – AVRIL 1999.
3. Charte du comité de Bâle sur le contrôle bancaire CBCB.

4. Documents Natixis Banque Algérie, « *Procédure de gestion de Risque Opérationnels de la banque* ».
5. ECO FLASH, Covid-19 : mesures prises par les banques centrales, les gouvernements et les institutions internationales, 10 avril 2020.
6. Guide des banques KPMG 2022.

Sites

1. <https://www.bank-of-algeria.dz/histoire-de-la-banque> , Le site officiel de la banque centrale
2. https://bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=526
3. <https://covid19-economie.banque-france.fr/comprendre/comment-les-mesures-prises-par-la-bce-aident-leconomie-et-les-menages>
4. <https://www.economie.gouv.fr/facileco/depots-credits-et-creation-monetaire>
5. <https://infonet.fr/lexique/definitions/banque-daffaires>
6. <https://www.lafinancementpourvous.com/2023/03/15/comprendre-la-faillite-de-la-silicon-valley-bank-et-ses-consequences-en-3-questions>
7. <https://www.lerevenu.com/finances-privées/banque/quest-ce-quune-banque-daffaires>
8. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/crises-economiques-1980-2012/3-la-crise-des-dettes-souveraines-dans-la-zone-euro>
9. <https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire-comptable-et-fiscal/1198577-produit-net-bancaire-definition-et-calcul/>

ANNEXES

Annexe 1 : Les ressources en KDZD des dix agences de la BNA 2017 – 2022

Années	S	631	632	640	641	644	645	646	649	650	651
2017	1	2836904	8056176	12126942	7521595	3126920	5584931	2443372	2768613	564920	1593579
2017	2	2882989	8256230	11290272	5995136	6385701	5230163	2595459	2615621	493521	1623718
2018	1	3007450	9109314	12321800	6236454	9331516	6514441	2849642	3648693	578665	1840636
2018	2	2968885	10777991	12578271	6685317	8390398	5743241	3165822	4420869	550549	1903979
2019	1	2884242	12138117	12169480	5059227	3599132	5526954	3803368	6581615	734617	2014619
2019	2	3045828	12036046	13194552	6427050	3783867	5454357	3543819	6727647	649121	2133128
2020	1	3021715	14463339	12371019	5464347	3905710	4492001	4056513	8052330	641435	2250916
2020	2	3033341	14907328	13914740	6079729	3586305	5173134	4369950	8164092	697837	2489208
2021	1	278874	16280186	14357498	16993694	3321490	5120687	4346326	6083928	886173	2862143
2021	2	3491445	15059282	15680735	15680735	3749301	5338593	5338593	5641012	834886	3649316
2022	1	3404533	16410750	523554	16993694	8466346	4089331	6050392	5262650	985223	3696782
2022	2	3793510	17219790	16841384	14773944	4939373	7462387	4538986	4661207	859155	4195133
SOMME		34649716	154714549	147370247	113910923	62586059	65730218	47102242	64628275	8476102	30253158

Annexe 2 : Les emplois en KDZD des dix agences de la BNA 2017 - 2022

Années	S	631	632	640	641	644	645	646	649	650	651
2017	1	722856	722856	6961925	62437944	5 640 657	1779449	311766	650636	369707	570150
2017	2	702484	702127	7052072	58332616	2 791 530	2183642	359308	796798	382160	556427
2018	1	1316018	717832	8075803	69773723	12 830 963	2263122	376517	806442	361735	568373
2018	2	664041	91682144	10412630	63394777	6 961 910	2202410	372897	998167	348194	535123
2019	1	615996	100846410	11161572	68577326	9 461 181	2224127	384091	1062280	392849	518234
2019	2	618767	90361639	13337164	68133513	4 186 833	2275577	426824	1242825	477295	541653
2020	1	609197	93673601	12577472	66591446	3 885 699	2258884	507449	1162425	488307	562123
2020	2	618502	69281378	13386522	69281378	3952917	2354840	635593	1199104	496267	550147
2021	1	525464	5138748	13384299	68522170	4126393	2410554	810552	1204449	475996	480767
2021	2	547755	4847949	15340105	68428822	4054729	2758217	899853	1202929	468914	624119
2022	1	576064	6296819	15795572	67103953	3907017	3204420	888468	1027730	455086	647140
2022	2	559500	6058198	16876872	68600332	2748259	3727464	938137	1194512	453811	728330
SOMME		8076644	470329701	144362008	799177999	64548088	29642705	6911455	12548297	5170322	6882586

Annexe 3 : Les impayés en KDZD des dix agences de la BNA 2017 – 2022

Années	S	631	632	640	641	644	645	646	649	650	651
2017	1	44252	348403	89656938	662477	25698	148335	38104	54968	23838	25324
2017	2	68259	351520	195413797	4753532	38693	197587	55770	72151	32766	29237
2018	1	63914	281561	204800056	1545094	47682	252922	68669	20432	18897	48433
2018	2	97795	482511	232790628	18931198	26364	141659	92028	28703	32336	79994
2019	1	66027	506569	93251770	22001087	249627	186880	121426	38810	45643	105505
2019	2	88606	276596	94652545	26165338	8119840	247746	140960	18981	64125	141782
2020	1	115455	1412576	85053233	29919104	8642993	300098	168460	27649	82235	177396
2020	2	147895	950544	115865310	32768326	9155899	362619	3042	68055	105395	222728
2021	1	88240	1516378	113183512	37666164	9568697	34734	5786	38103	24241	35469
2021	2	108825	1683133	216318388	45475792	10533221	41072	9030	37795	11107	43714
2022	1	125367	1734937	90771722	53445603	11406204	58840	14427	13176	5770	41201
2022	2	25722	1973320	135246656	56096663	11393323	53873	19946	33165	2462	45337
SOMME		1040356	11518047	1667004555	329430378	69208243	2026363	737648	451988	448816	996119

**Annexe 4 : Produits Nets Bancaires (PNB) de la direction
régionale de la BNA - Rouiba -**

Années	PNB (KDZD)
2017	3 445 039
2018	4 611 677
2019	5 200 045
2020	3 564 250
2021	2 809 286

Remerciement	I
Dédicaces.....	II
Liste des abréviations	IV
Sommaire.....	VI
Liste des tableaux	VII
Liste des figures.....	VIII
Liste des annexes.....	IX
Résumé.....	X
Introduction générale.....	A
CHAPITRE I. APERÇU GENERAL SUR L’ACTIVITE BANCAIRE.....	1
Introduction.....	2
SECTION 1 : LA STRUCTURE GÉNÉRALE DU SYSTÈME BANCAIRE.....	3
1. Définition d’un système bancaire.....	3
2. Définitions d’une banque	3
2.1 Définition juridique.....	3
2.2 Définition économique.....	4
3. Le rôle de la banque.....	4
4. Les typologies des banques.....	6
4.1 La banque centrale.....	6
4.2 Les banques commerciales.....	7
4.3 Les banques de dépôts.....	7
4.4 Les banques d’investissements.....	7
4.5 Les banques d’affaires.....	8
SECTION 2 : LES FONCTIONS DE LA BANQUE.....	9
1. La distribution des crédits.....	9
1.1 Définition d’un crédit bancaire.....	9
1.2 Les formes d’un crédit bancaire.....	9
1.2.1 Les crédits d’exploitation	9
1.2.2 Les crédits d’investissements.....	10

1.2.3 Les crédits aux particuliers (salariés).....	11
2.La collecte des ressources.....	11
2.1 Les catégories particulières de dépôts.....	11
2.2 Les différents types de comptes	12
3.Les autres services autorisés.....	13
4.Les opérations à titre gratuit.....	13
SECTION 3 : LES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ BANCAIRE	15
1.La définition de risque.....	15
2.Les typologies des risques bancaires.....	16
2.1 Le risque de marché.....	16
2.2 Le risque opérationnel	17
2.3 Le risque de liquidité.....	17
2.4 Le risque de crédit.....	18
3.La gestion des risques bancaires.....	18
3.1 La définition de la gestion des risques.....	18
3.2 Les étapes de la gestion des risques	18
4.La réglementation de l'activité bancaire et la gestion des risques	19
4.1 La présentation de comité de Bâle.....	19
4.2 La résolution de Bâle I.....	19
4.3 La résolution Bâle II.....	20
4.4 La résolution Bale III.....	21
Conclusion.....	23
CHAPITRE II. L'IMPACT DES CRISES SUR L'ACTIVITÉ BANCAIRE DANS LE MONDE.....	24
Introduction.....	25
SECTION 1 : GÉNÉRALITÉS SUR LES CRISES MONDIALES ET LEUR IMPACT SUR LE SECTEUR BANCAIRE.....	26
1.La définition d'une crise financière.....	26
2.Le phénomène de contagion.....	27
3.Les typologies des crises financière.....	28
3.1 Les crises boursières.....	28
3.2 Les crises de change.....	28
3.3 Les crises bancaires.....	29

4.Genèse des crises bancaires.....	30
4.1 La crise de 1929.....	30
4.2 La crise de 2008.....	30
4.3 La crise des dettes souveraines de la zone euro de 2011-2012.....	31
4.4 La crise de Silicon Valley Bank (SVB).....	32
SECTION 02 : REVUE LITTÉRATURE (IMPACT COVID-19 SUR L'ACTIVITÉ BANCAIRE).....	34
1.Asli Demirgüç-Kunt, Alvaro Pedraza et Claudia Ruiz-Ortega (2020).....	34
2.Becker et Benmelech (2021).....	35
3. Gama Putra Danu Sohibien, Lilis Laome, Achmad Choiruddin et Heri Kuswanto (2022).....	35
4.Ihrig et al. (2021).....	36
5.Ishrak Abdou et Bensghir (2020).....	37
6.KHELIFATI Salima et KRIMAT Amel dirigé par FERRAH Sabrina (2021).....	37
7.IZEGHLOUCHE et BRIKH, Encadré par : Dr. MOUFFOK (2021).....	38
SECTION 3 : LES MESURES PRISES PAR LES AUTORITÉS POUR SURMONTER LA CRISE DU CORONAVIRUS COVID-19.....	40
1.Les mesures prises par les principales banques centrales.....	40
1.1 Le réserve fédérale américaine (Fed).....	40
1.2 La banque centrale européenne (BCE).....	42
1.3 La banque d'Angleterre (BoE).....	44
1.4 La banque du Japon (BoJ).....	45
2.Les mesures prises par les institutions internationales et supranationales.....	45
2.1 Le fonds monétaire international (FMI).....	45
2.2 La BERD.....	46
2.3 L'union européenne.....	46
Conclusion.....	48
CHAPITRE III. L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'ACTIVITÉ BANCAIRE (CAS BNA).....	49
Introduction.....	50
SECTION 1 : LE SYSTÈME BANCAIRE ALGÉRIEN FACE À LA CRISE COVID-19.....	51
1.Aperçus sur le système bancaire algérien.....	51

1.1 La période de 1962 à 1966.....	51
1.2 La période de 1966 à 1970.....	52
1.3 La période de la spécialisation de 1970 à 1979.....	53
1.4 La période de la restructuration organique de 1990 à nos jours.....	53
2. Les principales mesures prises par la banque d’Algérie pour surmonter la crise sanitaire.....	53
3. Les actions de la BNA face à la pandémie de la COVID-19.....	54
SECTION 2 : ANALYSE DESCRIPTIVE DES DONNÉES.....	56
1. Méthodologie de travail.....	56
2. Analyse descriptive des variables.....	57
2.1 Constats et commentaires liés à l’évolution des ressources par agence.....	57
2.2 Constats et commentaires liés à l’évolution des emplois par agence	58
2.3 Constats et commentaires liés à l’évolution des impayés par agence.....	61
SECTION 3 : LES EFFETS DU COVID-19 SUR L’ACTIVITE BANCAIRE.....	62
1. Analyse statistique des variables.....	62
1.1 Ressources.....	62
1.1.1 Description statistique des ressources.....	62
1.1.2 Constats et commentaires liés à l’évolution des ressources par temps.....	63
1.2 Emplois.....	64
1.2.1 Description statistique des emplois.....	64
1.2.2 Constats et commentaires liés à l’évolution des emplois par temps.....	65
1.3 Impayés.....	66
1.3.1 Description statistique des impayés.....	66
1.3.2 Constats et commentaires liés à l’évolution des impayés par temps.....	67
2. Evolution de Produits Nets Bancaire de la direction régionale de la BNA de Rouiba.....	68
Conclusion.....	70
Conclusion générale	71
Bibliographie	74
Annexes.....	78
Table des matières	83